

Dynamique de la structuration de l'espace agricole : l'exemple de l'Est du Québec des années trente.

Oleg Stanek*

Une description de la distribution spatiale des activités agricoles, de l'intégration des cultivateurs dans les circuits commerciaux et de l'organisation productive de la ferme, dans l'Est du Québec, au cours des années précédant la Deuxième Guerre mondiale, nous fournit la base pour dégager le principe structurant l'espace agroforestier de cette région. Deux dimensions apparaissent pertinentes dans cette perspective. Tout d'abord, une propriété structurelle de la petite production, à savoir la "pénibilité" élevée de l'accumulation : elle fonde une propension à la multi-activité caractérisant certains espaces périphériques. Ensuite, les rapports entre l'agriculture et les activités forestières : ils se nourrissent de cette multi-activité mais aussi, à la faveur de certaines circonstances, ils permettent un "décollage" du développement agricole. Appliquée à la situation de l'Est du Québec, l'analyse de ces dimensions permet de rendre compte des variations du déploiement spatial du système agro-forestier ainsi que de sa stabilité séculaire.

Through a description of the spatial distribution of agricultural activities in Eastern Quebec in the pre-Second World War era, and of the integration of farmers into the market network, this article provides us with the background required to identify the principle governing this region's agroforestral space. Within this perspective, two dimensions seem particularly relevant. The first one is a structure of small production : i. e., the high effort factor involved in accumulation since it engenders a propensity towards the multiple activities which characterize peripheral spaces. The second is the relationship between agriculture and forestry activities. This relationship feeds upon the varied activities characteristic of peripherics but also, given certain circumstances, allows a "take off" of agricultural development. When applied to the prevailing situation in Eastern Quebec, the analysis of these dimensions enables one to account for the variations in the spatial distribution of the agroforestral system as well as its traditional stability.

La présente étude fait partie d'une série de travaux sur les transformations sociales et économiques ayant marqué l'Est du Québec au cours du vingtième siècle¹. On abordera ici un seul aspect de ce projet, et il sera restreint à la période délimitée *grasso modo* par la crise des années trente : il s'agit de la dynamique structurant l'espace agricole en fonction des activités forestières. Sujet presque séculaire, cette interrogation a été reprise il y a quelques années par Alfred Dubuc et, surtout, par Normand Séguin², dans le cadre d'une analyse de la formation des espaces périphériques québécois.

* L'auteur est professeur au Département de mathématiques et membre du groupe de Recherche Interdisciplinaire en Développement de l'Est du Québec (GRIDEQ), Université du Québec à Rimouski.

1. Il s'agit des travaux réalisés dans le cadre du projet du GRIDEQ *Pénétration du capitalisme dans l'Est du Québec*. Les critiques et suggestions des membres de ce groupe ont été précieuses au cours de la préparation de ce texte; nous avons bénéficié alors d'une subvention du CRSH.

2. Alfred Dubuc, « Les inégalités économiques », *Le Devoir*, 2 et 3 mars 1973; Normand Séguin, *La conquête du sol au XIX^e siècle*, Sillery, Boréal Express, 1977.

Il s'agit donc d'une étude « régionale », avec toute l'ambiguïté que cette qualification implique. Au départ nous préférons donner au terme « région » un contenu purement conventionnel : l'Est du Québec sera pour nous la partie du territoire de la province de Québec qui s'étend au sud du St-Laurent et dont la limite ouest comprend le comté de Kamouraska. Les Iles-de-la-Madeleine, qui jouissent d'une situation autant géographique que sociale et économique particulière, ne seront mentionnées qu'épisodiquement. Cependant, les différents aspects de notre problématique nous imposeront vite une segmentation particulière de cet espace-contenant abstrait, voire de nouvelles délimitations, distinctes de notre convention initiale.

Si la perspective régionale est mise ici entre parenthèses, ce n'est pas pour l'évacuer définitivement. Il s'avère toutefois impossible de l'aborder utilement dans un texte qui n'examine qu'une dimension partielle de la réalité sociale et économique, ne serait-ce qu'en raison de l'espace qui nous est imparti³. Une deuxième question terminologique, imparfaitement explicitée dans cet article, nécessiterait une analyse conceptuelle plus approfondie. Nous employons le terme *petite production* pour désigner l'organisation économique dans laquelle le producteur direct⁴ fait valoir sa force de travail à l'intérieur de l'unité productive dont il maîtrise la constitution et l'affectation du produit. La maîtrise dont il est question ici, réfère à la fonction de prise de décisions et ne préjuge aucunement du degré de liberté effective dont jouit le petit producteur.

Les problèmes relatifs à la petite production ne seront pas abordés ici dans leur généralité. Le secteur privilégié étant l'activité agricole, la définition de la ferme familiale, donnée en 1933 par Albert Rioux, serait suffisante pour servir nos objectifs de départ : « L'agriculture familiale représente un type d'exploitation dont l'étendue correspond à ce qu'une famille normale peut cultiver. Cette étendue est réglée par les besoins et la possibilité de travail d'une famille rurale⁵ ». Il sera toutefois rapidement nécessaire de déborder ce cadre, non seulement pour cerner l'ensemble des activités de l'économie régionale, mais aussi pour rendre compte des changements dans la stratégie de gestion de la société rurale, intervenus au milieu des années trente, surtout en ce qui concerne la colonisation. Nous présentons ici une analyse d'un aspect important de la dynamique sous-jacente à la structuration de l'espace agro-forestier. Bien que le corpus des données concerne une région particulière — l'Est du Québec — les conclusions touchent, semble-t-il, à des caractéristiques générales de la « petite production » et, de ce fait, nous paraissent susceptibles d'applications plus variées. La différenciation spatiale des activités productives des pro-

3. Le terme « région » a acquis au fil des années des significations fort différentes. Depuis la *personnalité régionale* de Vidal de La Blache, la réflexion sur ce concept a sans doute progressé dans différentes directions, sans aboutir toutefois à un quelconque consensus. Pour des indications bibliographiques voir, entre autres, Claval, Paul, *Régions, nations, grands espaces. Géographie générale des ensembles territoriaux*, Paris, Génin, 1968, et Aydalot, Philippe, *Economie régionale et urbaine*, Paris, Economica, 1985.

4. Nous appelons *producteur direct* celui ou ceux des membres de l'unité de consommation qui tentent de satisfaire les besoins de celle-ci par leur travail au sein de l'unité de production. Compte tenu de l'enchevêtrement des responsabilités et pouvoirs dans, par exemple, une famille paysanne, il est préférable de songer au producteur direct comme à une sorte d'« instance » plutôt qu'à un individu ou à un groupe empirique.

5. Albert Rioux, « L'agriculture familiale et l'agriculture spéculative », in *Le problème de la terre*, Semaines sociales du Canada (SSC), XII^e session, 1933, p. 303. Pendant les années trente, les définitions qu'on donne de la petite production ne mentionnent pas explicitement la présence d'autres travailleurs que familiaux dans l'unité productive, si ce n'est à titre exceptionnel. Au cours des années cinquante, l'accroissement de l'emploi du travail salarié dans les fermes conduit à accepter, dans la définition même de la « ferme familiale », la présence d'« un ou deux ouvriers salariés », Firmin Létourmeaux, *Histoire de l'agriculture*, Montréal, Fides, 1952, p. 309; une définition identique peut d'ailleurs être trouvée, quelques années auparavant, dans Louis Chevalier, *Les paysans*, Paris, Denoël, 1947.

priétaires de fermes et des colons sera liée ici au rapport entre les conditions de production d'une part, et les difficultés spécifiques qu'affronte l'accumulation intensive (celle qui vise à augmenter la productivité de l'exploitation agricole) d'autre part : il s'agira de mettre en évidence la logique de la pluri-activité. A cette fin nous examinerons tout d'abord comment les principaux acteurs posent ce problème dans la première moitié du siècle. Ensuite nous tenterons de cerner le degré d'intégration marchande des producteurs agricoles, le choix des combinaisons productives et les méthodes de commercialisation, pour esquisser une nouvelle topologie de l'espace économique. L'absence d'études monographiques rend nécessaire cette description un peu fastidieuse. Elle permet de fixer le cadre socio-économique de la dernière partie, consacrée plus directement à la discussion de notre problématique.

I — FAUT-IL ABATTRE LA FORÊT?

Quelle est la nature des relations entre l'exploitation forestière et l'agriculture? Voilà une question de la plus haute importance pour tous ceux qui partagent, au cours des années trente, la doctrine sociale de l'Eglise. Elle alimente aussi la réflexion de ceux qui tentent de s'opposer aux corollaires que les agriculturistes tirent de la sociologie catholique. Plusieurs problèmes distincts s'y amalgament : tout d'abord, celui de l'influence du travail dans les chantiers, dont dépend le revenu familial de bien des cultivateurs, sur l'ensemble des activités agricoles. Nous y retrouvons ensuite une réflexion proprement politique à propos du conflit entre l'extension du domaine agricole et le maintien du monopole foncier des grandes compagnies. Finalement, dans le cadre des solutions qu'on souhaite apporter aux deux problèmes précédents, c'est leur retentissement sur la vie économique des villages, dépendant étroitement des activités industrielles dérivées de la forêt, qui est au centre de la controverse.

A travers les réponses se profilent des projets de développement de la société rurale conformes à la fonction sociale attribuée à l'agriculture par les différents intervenants. Le diagnostic de l'état présent est toutefois clair et presque unanime : la survie d'une partie importante des exploitations agricoles dépend de la forêt. Dans l'Est du Québec, plus encore que partout ailleurs, l'automne venu, la majorité des cultivateurs prennent le chemin des chantiers. Ce n'est donc pas l'existence de cette dépendance, phénomène indiscutable, qui est au centre de la controverse, mais plutôt ses implications : l'exploitation forestière est-elle bénéfique au développement agricole, favorise-t-elle l'accumulation paysanne et, par voie de conséquence, l'émancipation finale de l'agriculteur? Ou, au contraire, l'« attrait des chantiers » distrait-il le cultivateur des travaux de la ferme en l'enfermant ainsi dans un cercle vicieux qu'il faut rompre à tout prix? Le choix de la réponse témoignera de la place occupée par l'acteur dans le chassé-croisé dont l'affrontement pour la possession du sol sera le théâtre.

« A maintes reprises, [nous avons] entendu des prêtres, des cultivateurs, des colons, exprimer l'opinion que la forêt est néfaste au colon. Leur plus ardent désir est de la voir disparaître », écrivent les membres de la Commission de classification qui a parcouru au début des années trente plusieurs comtés du diocèse de Rimouski⁶. Ils font ainsi écho à

6. *Archives de l'UQAR (AUQAR) 2^e rapport de la Commission de classification*, p. 55. Cette commission fut mise sur pied à l'instigation de Mgr Courchesne. Coprésidée par J.-E. Garon, surintendant au Ministère de la Colonisation, et par C.-G. Piché, directeur des opérations forestières au ministère des Terres et Forêts, son rapport présente une sorte de compromis entre les objectifs des défenseurs de la colonisation et de l'exploitation forestière.

une opinion très largement répandue : « trop souvent les cultivateurs négligent les derniers travaux de la terre pour gagner les grandes régions de coupe, ce qui a généralement pour effet de diminuer les revenus de la ferme⁷ ». Au début des années trente, la maxime de Lescarbot « il faut combattre et abattre la forêt », pourrait être inscrite comme emblème sur le blason des défenseurs de l'agriculture. Non seulement la forêt détourne-t-elle les cultivateurs de leur vocation première en faisant miroiter la tentation des « gains faciles », elle se dresse devant eux comme un obstacle d'autant plus redoutable, qu'elle appartient ou est affermée à de grandes compagnies. L'extension du domaine agricole se fait alors en combattant pas à pas leurs intérêts. « On ne s'attache guère à ce qui se présente avec la figure d'un étranger, voire d'un ennemi. C'est pourtant sous ce faux masque que notre régime actuel présente la forêt dans les diverses régions de la Province⁸ ». Il est vrai — et le clergé en est fort conscient — que la croissance du domaine agricole aura un lourd prix. « Il y a des intérêts en conflit, écrit Mgr Courchesne en 1934. La colonisation n'entame pas que le domaine exploité par les industriels du bois. Elle voue à la mort les scieries qui font vivre les ouvriers⁹ ». A quelque niveau qu'on regarde, l'exploitation forestière et l'exploitation agricole semblent se dresser l'une contre l'autre. La colonisation, conçue au début des années trente exclusivement sous la forme d'établissement agricole, sera l'occasion de l'expression la plus complète de cet antagonisme. Mais les tenants de la doctrine sociale de l'Eglise accordent alors une telle importance à l'agriculture familiale, garante de la « stabilité sociale », voire du « salut national », qu'aucune hésitation n'est permise. Il faut briser définitivement la dépendance de la société rurale à l'endroit de l'industrie forestière, même si c'est au prix de vouer les villages à la mort¹⁰. Mais comment atteindre cet objectif — et enrayer du même coup l'exode rural — sans la modernisation parallèle de l'agriculture? Plusieurs membres influents de l'Eglise comprendront l'urgence de cette tâche d'autant plus clairement qu'ils craignent la contamination par d'autres influences, susceptibles d'infléchir l'évolution des campagnes dans une direction incompatible avec la doctrine sociale de l'Eglise.

Un parti pris aussi tranché en faveur de l'agriculture va certes s'atténuer assez rapidement : les vicissitudes de la colonisation amèneront certains membres de l'Ecole sociale populaire, Esdras Minville en tête, à reformuler la stratégie du mouvement pour y adjoindre l'exploitation forestière comme élément constitutif. Nous aurons l'occasion d'y revenir. Cependant, l'attitude à l'égard du travail au chantier demeurera la même : « le chantier reste probablement l'institution la plus primitive de notre organisation économique. Son influence sur l'esprit des agriculteurs est nettement pernicieuse. Il faut lui reprocher entre autres [...] d'avoir introduit dans nos classes rurales l'esprit ouvrier, pis encore, l'esprit prolétaire, c'est-à-dire le goût de la tâche rémunérée [...] dont on n'a ni l'initiative ni la

7. *Inventaire des ressources naturelles et industrielles*, Comté de Matane, ministère des affaires municipales de l'Industrie et du Commerce, 1938, p. 25. Nous allons nous référer aux différents volumes de ce rapport sous le terme *Inventaire* suivi du comté municipal concerné.

8. Esdras Minville, préface à *La Forêt*, E. Minville, dir., Montréal, Fides, 1944, p. 8.

9. Georges Courchesne, *Mandements et circulaires*, vol. I, pp. 341-42.

10. Le clergé séculier semble avoir eu une vision plus nuancée de la question, qui reflète d'ailleurs la diversité des situations socio-économiques des paroisses. Les effets nocifs de l'industrie forestière sont perçus surtout à travers les migrations tourmentées des cultivateurs. Dans les paroisses agricoles, où le village avec sa scierie permet de retenir une partie de la population, les curés soulignent l'influence bénéfique des activités forestières. En plus de permettre la subsistance des journaliers du village, celles-ci offrent aux fils de cultivateurs des revenus saisonniers et aux cultivateurs un marché pour leurs produits, voir Archives de l'archevêché de Rimouski, enquête diocésaine de 1945.

responsabilité¹¹ ». Le « producteur autonome¹² » ne peut que souffrir, matériellement et surtout moralement, de sa dépendance du travail salarié. « Dans toutes les régions agricoles établies à proximité des centres forestiers, on répète que l'industrie forestière a tué l'agriculture. Et c'est exact¹³ », écrit Esdras Minville à Mgr Courchesne en 1941. Cependant, désormais la responsabilité de cet état de choses ne peut être attribuée à l'exploitation forestière en tant que telle : « Ce qui tue l'agriculture, ce n'est pas l'industrie forestière elle-même, c'est la façon dont elle est organisée, en concurrence avec l'agriculture, alors qu'elle devrait en être le complément naturel¹⁴ ».

C'est sous la plume de Raoul Blanchard que le point de vue du clergé acquiert de la consistance et, surtout, cette légitimité octroyée par la science. L'éminent géographe français empruntera souvent ses perspectives d'analyse aux informateurs privilégiés qu'étaient les curés de paroisse. En revanche, les agriculturistes vont puiser chez lui maints arguments pour étayer leurs projets de réorganisation sociale.

L'exploitation de la forêt, écrit-il, semble donc être un puissant auxiliaire de l'agriculture gaspésienne, en assurant à la plupart des paysans un salaire d'hiver et en offrant un débouché à ce qu'ils produisent en été. Mais cette aide est plus apparente que réelle. Le travail du bois fait en réalité un grand tort à la culture, comme il le fait à la pêche, et peut être dans une plus forte proportion; c'est ce qu'indique déjà l'empressement des paysans à se précipiter, dès avant la fin de la saison agricole, vers les chantiers. En fait, assuré d'un salaire d'hiver, acquis au prix d'un travail rude mais sain, sans souci de responsabilité et au milieu d'une société joyeuse, le paysan ne retrouve pas sans répugnance le labeur solitaire et plein d'aléas de l'agriculture. Trop volontiers il considère son salaire de bûcheron comme suffisant pour ses dépenses et ne demande plus à la terre que de l'entretenir [...]. La meilleure preuve de cet état un peu précaire de l'agriculture gaspésienne, et des ravages qu'exerce sur elle le développement des chantiers, c'est que cette forme d'activité ne s'accroît plus¹⁵.

Si, selon le courant clérical, l'économie agro-forestière est responsable de l'état arriéré de l'agriculture, l'avis contraire lui non plus ne manque pas de défenseurs. Ceux-ci, il va sans dire, ne se recrutent pas dans les mêmes sphères que les agriculturistes convaincus. Ils viennent surtout des milieux liés aux grandes compagnies forestières. Les fonctionnaires du ministère des Terres et Forêts se font volontiers porte-parole de ces opinions. « Le ralentissement des exploitations forestières, au cours des trois dernières années, écrit en 1935 C.-G. Piché, directeur des opérations forestières dans ce ministère, a eu une répercussion terrible dans nos campagnes et surtout dans les régions nouvelles. Il faut conserver un emploi pour la morte saison aux fils de cultivateurs et aux jeunes colons. Ils ne peuvent le trouver que dans les chantiers¹⁶ ». Les fonctionnaires de ce ministère ont d'ailleurs beaucoup à reprocher aux colons. Il importe donc de démontrer que la protection de la forêt et, corrélativement, les intérêts des grandes compagnies forestières ne vont pas à l'encontre du développement de l'agriculture, mais au contraire, qu'ils le soutiennent et en sont un complément indispensable. Un exposé très complet d'une telle doctrine de l'harmonie nécessaire entre les deux activités peut être lu dans les différents rapports de la Commission qui devait classer les sols du diocèse de Rimouski entre 1929 et 1931 : l'industrie fo-

11. Esdras Minville, « Problème social de la forêt », in Minville, *La Forêt...*

12. Ecole sociale populaire, n° 378, juillet 1945 : « La colonisation dans la province de Québec », p. 3.

13. Lettre de E. Minville à G. Courchesne du 16 octobre 1941, reproduite dans G. Courchesne, *Mandements et circulaires...*, vol. III, p. (17) de l'appendice B à la circulaire du 10 novembre 1941.

14. Esdras Minville, « Colonisation », in Minville, *La Forêt...*, p. 334.

15. Raoul Blanchard, *L'Est du Canada français*, t. I, Paris- Montréal, Masson et Cie-Beauchemin, 1935, p. 91-92.

16. *Rapport annuel du ministre des Terres et Forêts*, 1935, p. 45.

restière, tout en bénéficiant d'« une main-d'oeuvre experte et des denrées indispensables », ouvre un marché pour la production locale et offre l'emploi pour la morte saison.¹⁷ « Il est incontestable que l'exploitation des forêts de Rimouski procure aux terriens une certaine somme de capitaux dont une partie, il faut le croire, est employée à l'amélioration des fermes¹⁸ ».

Ces « capitaux » sont « profitables si, dans le même temps, les travaux de la ferme n'ont pas à en souffrir ». Ainsi les cultivateurs des anciennes paroisses, soulignent les auteurs du rapport, ne sont plus obligés de fréquenter les chantiers, car ils ont su employer à bon escient les revenus forestiers. « Pour atteindre à ce point de supériorité des moyens de production, les jeunes établissements ont besoin de capitaux supplémentaires. Et ce sont ces capitaux que les cultivateurs et les colons vont chercher soit dans les chantiers, soit dans les travaux de voirie, soit ailleurs. Mais il arrive un temps où la ferme qu'ils cultivent leur procure ces capitaux. Et c'est à eux de discerner si à ce stage (sic) de développement de leur établissement agricole, il ne serait pas plus profitable de consacrer tout leur temps et toute leur attention à la culture de la terre...¹⁹ ». Une véritable stratégie d'accumulation primitive paysanne est ainsi esquissée. Prenant appui sur le travail salarié dans les chantiers, l'extension et le développement de l'agriculture sont présentés comme liés à la santé économique des grandes compagnies. Il en découle la nécessité de conserver, entre l'exploitation forestière et le monde paysan, un équilibre indispensable. Conséquence : l'intérêt même de l'agriculture commande que les propagandistes du mouvement de la colonisation refrènent leur zèle, sans quoi non seulement leurs efforts seront voués à l'échec, mais ils compromettront l'avenir de l'agriculture dans son ensemble.

Les tenants du projet social de l'Eglise n'invoquent que subsidiairement les difficultés de l'articulation entre les travaux agricoles et forestiers comme cause première du sous-développement agricole. Leur argumentation met au premier plan la dimension morale du problème : d'une façon paradoxale, l'attrait du salariat est perçu par le clergé comme une force irrésistible qui, de par sa propre gravité, contribue à disloquer la petite production. La perception cléricale de la ville présente d'ailleurs la même menace. Pour les membres de l'Ecole sociale populaire, il ne fait aucun doute que ce lieu de « luxe factice » dont on dépeint dans des couleurs sombres les dangers moraux et l'instabilité économique, exerce sur les ruraux une séduction presque maléfique. L'Eglise est sans doute bien placée pour savoir que le Mal se présente souvent sous un jour fort attrayant. Par contre, l'argumentation des défenseurs de l'industrie forestière met au premier plan les avantages techniques et économiques de la complémentarité jugée favorable à l'accumulation paysanne. Ce débat va d'ailleurs se poursuivre à un autre niveau, lorsque la dissolution du système agro-forestier en atténuera l'urgence politique. Il s'agira dès lors d'interpréter la signification du rapport agriculture-forêt pour la dynamique du développement de la société rurale, à sa périphérie surtout, où le rapport agriculture-forêt a joué un rôle déterminant²⁰.

Dans les années trente, ce débat n'a toutefois rien d'académique. Il circonscrit le périmètre d'un champ éminemment politique : l'affrontement entre le monde des petits

17. AUQAR, *Premier rapport de la Commission de classification*, p. 11.

18. *Ibid.*, *Troisième rapport de la Commission de classification*, p. 70.

19. *Ibid.*

20. Les différentes thèses qui se sont opposées dans la version « moderne » de ce débat, ainsi que les indications bibliographiques additionnelles, se trouvent dans Séguin, *La conquête du sol...*, Normand Séguin, dir., *Agriculture et colonisation au Québec : aspects historiques*, Montréal, Boréal Express, 1980; Gérald Fortin, *La fin d'un règne*, Hurtubise HMH, Montréal, 1971; Gérard Bouchard, « L'introduction à l'étude de la société saguenayenne au XIX^e siècle », *RHAF*, 31, juin 1977.

producteurs représentés ici, un peu à leur insu, par l'idéologie cléricale, et celui des oligopoles forestiers. L'enjeu du combat : l'accès aux ressources productives du sol. Pour cerner la réalité qui sous-tend ce débat, quelques repères géographiques s'avèrent utiles : en effet, dans l'Est du Québec, l'économie agro-forestière se caractérise par un déploiement spatial particulier. En descendant le fleuve, de Kamouraska vers Gaspé, nous rencontrons d'abord des paroisses agricoles, où domine ce que Blanchard appelait « le type de l'agriculteur pur ». Cette zone littorale se rétrécit cependant, et, à partir de Matane, elle se fragmente pour ne laisser subsister que quelques enclaves agricoles, axées sur des villages industriels. En continuant vers l'Est, celles-ci se raréfient pour disparaître à leur tour. Dans le Bas St-Laurent, cette zone littorale est bordée par une ceinture de municipalités qui s'en distinguent à plusieurs égards. Tout d'abord, l'exploitation forestière devient l'élément-clé dans la stratégie de subsistance des cultivateurs. Ensuite, la valeur des fermes est nettement moins élevée qu'au bord du fleuve. Finalement, la fondation des paroisses du littoral remonte à la première moitié du XIX^e siècle et avant, tandis que celles de la ceinture datent d'après 1850.

Cette ceinture des établissements agro-forestiers se prolonge à travers les vallées de la Matapédia et du Témiscouata. Là, les agriculteurs de quelques paroisses seulement conservent une autonomie relative par rapport au travail des chantiers. Cette situation se répète en Gaspésie, mais avec une diminution encore plus nette du poids de l'agriculture. Nous y trouvons par contre d'autres interdépendances : celles des pêcheries et de l'agriculture, des pêcheries et de l'exploitation forestière.

Enfin, une troisième frange, composée des colonies, appelée à une expansion considérable au cours des années trente, possède une physionomie particulière. Une dépendance extrême des revenus extra-agricoles s'y marie avec l'absence presque totale de tendance à dépasser le stade d'une agriculture d'appoint la plus élémentaire²¹.

II — CULTIVATEURS-BÛCHERONS ET BÛCHERONS-CULTIVATEURS

Toute description de la multi-activité de petits producteurs doit commencer par l'analyse des sources de leurs revenus. Une observation générale s'impose d'emblée : il serait tout à fait inexact d'imaginer une exploitation agricole de l'Entre-deux-guerres vivant dans une sorte d'autarcie bucolique à l'écart du marché et ne destinant à la vente que quelques excédents occasionnels²². Raoul Blanchard signale fort justement que la description de l'« habitant », tracée en 1921 par Coleman²³, où il est représenté « sans besoin d'argent, tirant tout de son industrie domestique et ne sachant pas lire », est tout à fait anachronique, et ne s'applique aucunement à l'agriculteur gaspésien. « En réalité, dit-il, depuis une trentaine d'années « l'habitant », en Gaspésie, est tout à fait ouvert à la vie moderne, et

21. Une telle classification tripartite n'a certes rien d'original, les clivages séparant les trois zones étant clairement perceptibles. Les enquêteurs de l'*Inventaire des ressources naturelles et industrielles* l'emploient volontiers. Plus tard, Gérald Fortin utilisera une classification fondée sur des critères similaires pour l'analyse de la dissolution du système agro-forestier, voir Gérald Fortin et Emile Gosselin, « La professionnalisation du travail en forêt », *Recherches sociographiques*, janvier-mars 1960 et Gérald Fortin, « Une classification socio-économique des municipalités agricoles du Québec », *Ibid.*, janvier-mars 1960.

22. C'est pourtant l'essentiel de la description de l'agriculture des années trente que Gérald Fortin donne dans *La fin d'un règne...*, p. 223-25.

23. Coleman, A.P., « The Gaspe Peninsula. A study of the Geology of the Region and Its Influence on the Inhabitants », *Proceedings and Transactions of the Royal Society of Canada*, 3, vol. XV, 1921.

sa passion pour l'automobile en est un suffisant témoignage²⁴ ». Or l'influence de « ce monde moderne auquel la région se trouve désormais liée²⁵ » est plus accusée encore dans le Bas St-Laurent dont l'agriculture est alors bien plus développée. En fait, depuis la fin du XIX^e siècle, mais surtout à cause de l'impact de la Première Guerre mondiale, la participation au marché devient la condition *sine qua non* pour que la ferme puisse aspirer à une certaine indépendance par rapport aux sources non agricoles de revenu. En 1933, Albert Rioux abonde dans le même sens : « Pour payer ses taxes toujours croissantes, pour acheter ses matières premières et ses instruments de culture, pour se procurer les vêtements et la nourriture qu'il ne produit plus sur la ferme, le cultivateur a besoin de plus d'argent qu'autrefois. Il doit donc, comme l'industrie, produire pour la vente; de fait, un grand nombre de nos exploitations familiales livrent aux marchés entre cinquante et soixante-quinze pour cent de leur production²⁶ ». La production laitière est le vecteur privilégié de cette intégration, suivie de l'élevage des animaux de boucherie.

Les familles vivant sur les fermes utilisent, en fait, des stratégies complexes pour obtenir un revenu compatible avec le standard minimal de subsistance²⁷. Les besoins productifs de la ferme constituent la dimension la plus importante de la croissance des dépenses monétaires. Même la tranche du revenu d'autosubsistance dépend désormais étroitement des échanges marchands. En effet, l'alimentation du bétail tout particulièrement, mais aussi les instruments, les engrais, etc..., représentent une charge croissante sur le budget de l'exploitation : « ... les faucilles sont définitivement remisées dans les greniers, écrit Gérard Fillion à propos d'Ile-Verte en 1922. Même le coupage à la faux est rare, on se sert partout de la faucheuse²⁸ ». Et Raoul Blanchard de s'étonner de cette profusion de machinerie rutilante, qui lui semble contraster avec les méthodes primitives de l'agriculture extensive. « D'abord, il y est aspect de la vie agricole où l'on a complètement rompu avec le passé, écrit-il à propos des fermes de la zone littorale du Bas St-Laurent : c'est l'outillage. Rien de plus complet, de plus neuf, de plus perfectionné que la machinerie agricole d'une exploitation canadienne; tout ce qu'ont pu imaginer de mieux les grands constructeurs américains, vous le trouverez ici dans les hangars et à travers les champs²⁹ ». S'il est vrai que les aspects les plus spectaculaires de cette « modernité » ne touchent qu'un nombre restreint de paroisses du littoral et une minorité d'agriculteurs, il n'en reste pas moins indiscutable qu'une fraction relativement importante du revenu familial doit revêtir obligatoirement la forme monétaire. Et les agriculteurs incapables de commercialiser une partie

24. Raoul Blanchard, *L'Est du Canada français*, t. I..., p. 78.

25. *Ibid.*, p. 157.

26. Albert Rioux, « L'agriculture familiale et l'agriculture spéculative »..., p. 304. Il est vrai qu'au plus profond de la Crise, les revenus monétaires furent réduits considérablement, voir Michel Morisset, *Agriculture familiale ou capitaliste au Québec au XX^e siècle*, thèse d'Etat, Université de Paris VIII, 1982, p. 130.

27. Or, ce dernier a fortement évolué au cours des cinquante années précédant la Crise. « Le cultivateur d'aujourd'hui, écrit en 1924 Charles Gagné, s'il produit sept à huit fois autant que son grand-père, doit souvent acheter pour sa ferme et sa famille vingt articles inconnus à l'habitant de 1830... [Alors] les catalogues de M. Eaton ne circulaient pas encore dans les campagnes... Sa vie matérielle est beaucoup plus facile et confortable qu'autrefois, mais il dépend beaucoup plus du monde extérieur. Sa royale indépendance tant vantée n'existe que comme souvenir des temps passés; elle n'est plus qu'une apparence à laquelle il n'est plus permis de se laisser prendre. » (Charles Gagné, « Notre problème agricole en 1924 », *Ecole sociale populaire*, (ESP) 126, 1924, pp. 13-14.

28. Cité par Robert Michaud, dans *L'Isle-Verte vue du large*, Leméac, 1978, p. 222.

29. Raoul Blanchard, *L'Est du Canada français*, t. I..., p. 158. Déjà quarante ans plus tôt, Arthur Buies avait été surpris, lors de ses pérégrinations dans le Bas St-Laurent, du parc de machinerie moderne qu'il rencontrait dans plusieurs villages, voir Arthur Buies, *Le comté de Rimouski, suivi de le comté de Matane, suivi de le comté de Témiscouata*, Québec, Editeur officiel, 1870.

suffisante de leur produit sont condamnés à une prolétarianisation partielle. Même lorsque le produit final de la ferme est destiné exclusivement à l'autoconsommation, la poursuite de l'activité agricole dépend d'une liaison au marché, rendue possible grâce à un revenu salarial d'appoint.

Les renseignements les plus complets³⁰ sur les revenus de cette période sont ceux de l'*Inventaire* et du recensement de 1941³¹. Les débuts de l'économie de guerre ont déjà sorti la région du marasme où elle se débattait depuis sept ans, sans que l'augmentation du prix des produits primaires n'atteigne encore les sommets enregistrés par la suite. Nous pouvons donc considérer comme relativement « normale » la structure des revenus des agriculteurs, surtout celle de 1940, même si l'industrie forestière est exceptionnellement active.

Les données du recensement nous permettent d'apprécier l'importance des revenus monétaires des agriculteurs. Ils ne comprennent cependant que les revenus du chef de famille, laissant supposer que, dans le revenu familial global, l'importance des revenus externes est en fait plus grande. Dans tous les comtés, la proportion des revenus monétaires dans le revenu brut dépasse 60 %, atteignant 76 % dans Kamouraska et Rivière-du-Loup. Dans le revenu net, destiné à la consommation, la part des produits en nature de la ferme varie entre 32 et 50 %.

La reprise des activités forestières à l'aube de la guerre rend manifeste une tendance à l'égalisation du revenu familial moyen. En pleine période de crise, le blocage des mouvements migratoires de la main-d'œuvre engendrait une différenciation beaucoup plus marquée entre les diverses parties de l'Est du Québec. *L'inventaire des ressources naturelles et industrielles* en porte encore des traces. Nous constatons, en effet, qu'en 1940 les écarts des revenus paysans entre les comtés sont moins prononcés que les variations de leur composition. Ainsi, en Gaspésie (comtés de Gaspé-Est, Gaspé-Ouest et Bonaventure), plus de 70 % des exploitants agricoles travaillent occasionnellement en dehors de la ferme, certains à l'année. En particulier, plus de la moitié des agriculteurs complètent leurs revenus en tant que bûcherons ou journaliers. Dans le revenu monétaire de la famille, l'apport du travail à l'extérieur de la ferme représente entre 45 % (dans Gaspé-Ouest) et 69 % (dans Gaspé-Est). Dans les autres comtés de l'Est du Québec, la part des activités extra-agricoles est plus faible. Si celles-ci mobilisent une proportion très élevée de cultivateurs (la plus faible proportion, 38 %, se trouve dans Kamouraska), c'est pendant des périodes plus courtes.

Il est vrai que les recensements de la période incluent sous le terme « exploitant agricole » un nombre considérable de pêcheurs et journaliers dont l'activité agricole se réduit à peu de choses : pour figurer à ce titre dans les recensements, il suffit en effet de posséder un terrain d'un acre ou plus et d'avoir produit pour au moins 50 \$. Or, si nous prenons 50 acres comme étendue minimale permettant l'organisation d'une ferme tant soit peu viable,

30. Certes, toute évaluation de l'importance des différentes fractions du revenu des cultivateurs est tributaire de la définition qu'on donne de l'« exploitant agricole ». La plupart des portraits de l'agriculture régionale, écrits au cours des années trente, emploient des notions intuitives et mal délimitées et s'appliquent à des découpages territoriaux distincts. D'autres, bien qu'ils définissent l'objet de leurs investigations, se fondent sur des critères fort variables. De plus, les données qui touchent aux revenus monétaires représentent la dimension du bilan de la ferme la plus sensible à la conjoncture, mais aussi, la plus susceptible d'une déformation subjective de la part de l'agriculteur lui-même.

31. Le recensement de 1931 ne nous permet pas de reconstituer le revenu des agriculteurs, mais seulement quelques-unes de ses composantes. En fait, il comptabilise la valeur brute des produits de la ferme.

dans Gaspé-Est, près de 65 % des fermes n'atteignent pas cette taille. Leurs propriétaires font donc partie, presque d'office, de l'armée des bûcherons, ou encore ils tentent d'arrondir, par l'exploitation agricole, leur revenu de pêcheurs. Ailleurs, la proportion de ces petites exploitations est beaucoup moins considérable, sauf dans Bonaventure où elle est de 34 %. La structure économique de l'est de ce comté est en effet analogue à celle de Gaspé-Est. Cependant, l'« agriculture à temps partiel³² » est un phénomène qui dépasse largement cette contrainte structurelle. En fait, loin d'être la cause de la marginalisation des activités agricoles en Gaspésie, le processus de morcellement en découle : au moment où le cultivateur se transforme en journalier-bûcheron, la liaison fonctionnelle entre la taille optimale de la ferme et la capacité de travail de la famille disparaît. Dès lors la terre pourra être subdivisée, parfois à plusieurs reprises, pour y établir les fils devenus à leur tour journaliers-bûcherons.

Les données du recensement, colligées par comtés, ne reflètent que très partiellement la différenciation spatiale de la dépendance des petits producteurs par rapport à l'exploitation forestière. Ceci est de peu de conséquence en Gaspésie, où la moyenne décrit assez fidèlement la situation générale. Dans le Bas St-Laurent, nous devons tenir compte cependant des clivages existant entre les différentes zones dont l'intégration à l'économie agro-forestière est fort inégale. Sur le littoral, en effet, la grande majorité des cultivateurs ne travaille pas aux chantiers forestiers. C'est le lot de leurs fils habitant la ferme. Ils contribuent ainsi au budget familial pendant la saison hivernale, en attendant qu'ils puissent s'établir à leur tour, ou encore, qu'ils deviennent définitivement journaliers.

Par contre, dans les paroisses de l'intérieur, l'hiver est l'occasion d'un exode parfois massif de la main-d'oeuvre masculine. Ainsi, en 1937, la meilleure année pour la production forestière depuis longtemps, les fermes de l'arrière-pays du comté de Rimouski (colonies exclues), fournissent près de deux hommes chacune au contingent de bûcherons³³. Les salaires moyens rapportés par le travail dans les chantiers représentent en général plus de 30 % du revenu monétaire de la ferme, atteignant dans certains cas jusqu'à 70 %. Hormis quelques enclaves agricoles, cette situation se répète un peu partout dans la région. Dans Matapédia, la semi-prolétarianisation, dépendant surtout de la forêt, est très prononcée; sur les 2 800 cultivateurs dénombrés alors, 2 000 « ne cultivent que très peu, sont obligés de travailler à la voirie, aux chantiers, au flottage du bois ou de se livrer sur leurs lots à des opérations forestières leur apportant un revenu indispensable³⁴ ». Dans Témiscouata, seulement 7 % des agriculteurs vivent uniquement des revenus de leur ferme. Les autres, « pendant l'automne et l'hiver, laissent leurs fermes et se dirigent vers les chantiers », où ils gagnent en moyenne 145 \$³⁵. Dans Matane « les municipalités rurales, chaque hiver, se vident presque complètement de leurs surplus d'hommes que les chantiers de la Côte-Nord attirent³⁶ ». Ils y gagnent de 25 à 280 \$ par famille (121 \$ en moyenne). Ici encore, l'économie agro-forestière est spatialement circonscrite : dans Matane s'achève, à l'est de St-Ulric, la frange agricole du littoral. Plus loin nous trouvons encore quelques îlots où

32. Les recensements désignent ainsi les exploitants agricoles dont la majorité du revenu est gagnée en dehors de la ferme.

33. *Inventaire*, Rimouski, pp. 25-28. Au total plus de 1 300 cultivateurs et fils de cultivateurs du comté allaient régulièrement aux chantiers. La Commission de classification indique des chiffres semblables pour l'année 1933, voir le *Troisième rapport de la Commission de classification*. Les enquêtes diocésaines témoignent de la généralité de cette occupation hivernale et de sa persistance dans le temps.

34. *Inventaire*, Matapédia, p. 17.

35. *Inventaire*, Témiscouata, p. 22.

36. *Inventaire*, Matane, p. 15.

les propriétaires de fermes prospères peuvent se passer des revenus forestiers. C'est en dehors de ces paroisses privilégiées que se recrutent la majorité des bûcherons-cultivateurs du comté. La même situation prévaut dans le comté de Gaspé-Ouest : là il n'y a que deux centres agricoles de quelque importance, Cap-Chat et Ste-Anne-des-Monts. Ailleurs l'exploitation de la ferme fournit moins de 30 % du revenu monétaire des cultivateurs, devenant parfois de pure autosubsistance : c'est le cas des cantons Christie et Duchesnay.

Il n'est pas sûr qu'il y ait en Gaspésie une seule paroisse où les agriculteurs purs soient la majorité, écrit Raoul Blanchard en 1929[...]. A mesure qu'on va vers l'Est, le long de la côte Nord, ce type d'agriculture se raréfie, et à partir de Mont-Louis, dans le district des pêcheurs, on n'en trouve plus. Nous n'en apercevons guère plus sur la côte Sud, même le long de la baie des Chaleurs, le vieux domaine de l'agriculture gaspésienne³⁷.

Dans cette partie du territoire, les enquêteurs de l'équipe conduite par Joseph Risi évaluent à 20 % la contribution du travail agricole au revenu familial d'un cultivateur, tandis que les activités forestières y comptent pour la moitié. « Dans toutes les paroisses, la migration d'hiver enlève de la moitié aux trois quarts des adultes³⁸ ». Dans Bonaventure, la dépendance de la forêt s'atténue quelque peu, sans disparaître pour autant : 12 % du revenu monétaire provient de cette source, sans compter l'exploitation du bois sur le lot du cultivateur. Cependant, d'autres formes de semi-prolétarianisation viennent ici prendre la relève des travaux dans les chantiers.

Nous examinerons ailleurs d'une manière plus détaillée la production du boisé de la ferme. Il convient de signaler toutefois dès à présent l'importance de cette activité. Sur le littoral agricole il ne reste certes plus beaucoup de « bois marchand »; aussi les cultivateurs qui en sont dépourvus s'efforcent de mettre la main sur les lots de colonisation dans l'arrière-pays, pour en faire des lots à bois. La zone agro-forestière et les colonies, pour leur part, sont mises fortement à contribution pour approvisionner les petites scieries locales, sans parler des coupes assez considérables du bois à pâte. Nous n'incluons cependant pas l'exploitation du lot boisé dans l'ensemble du système agro-forestier. Il s'agit d'une dimension particulière de la petite production en tant que telle : la sylviculture ne diffère que par sa nature physique des autres opérations productives de la ferme.

III — PRODUIRE POUR VENDRE

L'importance des revenus monétaires pour la reproduction de la ferme familiale entraîne un corollaire immédiat : dans l'Est du Québec, l'accès aux marchés devient, dans la première moitié du siècle, le facteur principal de différenciation de l'espace agricole. Plus que la fertilité naturelle des sols, c'est la possibilité de s'intégrer aux circuits commerciaux qui délimite les zones où prédominent les fermes relativement autonomes. Ainsi, deux questions majeures sont posées d'emblée : quelle logique gouverne l'insertion des producteurs agricoles dans l'espace marchand? Qui, et en fonction de quels intérêts, organise cet espace?

En dehors des quelques agglomérations susceptibles d'absorber localement leur production, les agriculteurs de la région doivent faire face aux exigences, parfois contradictoires, de plusieurs marchés. Cette contrainte explique qu'ils délaissent plusieurs débouchés, en apparence plus immédiats, mais qui s'harmonisent mal avec leur stratégie globale.

37. Raoul Blanchard, *L'Est du Canada français*, t. I..., p. 89.

38. *Ibid.*, p. 90.

Bien que dans le Bas St-Laurent, la participation aux marchés centraux de Québec et de Montréal imprime aux activités agricoles une orientation déjà très prononcée vers la production laitière et l'élevage, la clientèle des villes et villages régionaux demeure un facteur important de la viabilité d'une exploitation. Autour des plus grandes agglomérations s'ébauchent ainsi les cercles de von Thunen de spécialisations d'approvisionnement. Là, les revenus agricoles sont les plus hauts et, d'une manière concomitante, le prix des fermes atteint les sommets les plus élevés. Ainsi, selon *l'Inventaire*, au voisinage immédiat de Rivière-du-Loup, les revenus monétaires des cultivateurs « purs » se situent au delà de 1 800 \$; à Trois-Pistoles ils dépassent 1 000 \$ et dans les alentours de Rimouski et de Mont-Joli, 700 \$³⁹. Une influence similaire est exercée par les villes industrielles du nord du Nouveau-Brunswick sur l'agriculture d'une partie du comté de Bonaventure. Pour comprendre le rôle joué par les marchés locaux dans la prospérité de la ferme, il suffit de rappeler que le revenu monétaire moyen de beaucoup de paroisses plafonne en dessous de 300 \$.

Ces exemples sont loin d'épuiser l'effet exercé par les agglomérations villageoises sur l'agriculture de l'Est du Québec. En fait, la zone littorale du Bas St-Laurent, complétée par les autres îlots agricoles, épouse assez bien la carte des agglomérations « industrielles » de la région. Si l'on y ajoute les aires de concentration voisines et immédiatement accessibles de l'industrie forestière (le nord du Nouveau-Brunswick pour l'ouest de la Baie des Chaleurs et la Côte-Nord pour le Bas St-Laurent), l'image se précise encore davantage : à mesure que nous descendons le fleuve, les noyaux d'agriculteurs jouissant d'une relative indépendance des revenus forestiers sont de plus en plus tributaires de la présence de marchés locaux fondés sur les villes et les villages.

Le tableau de la situation ne serait pas complet sans le troisième débouché de base de la production agricole, celui des chantiers. Son importance est certes moindre et, à l'exception des chantiers extra-régionaux de la Côte-Nord, elle va décroissant. Les compagnies forestières, même si elles sous-traitent la plupart des opérations en forêt, tiennent en général à conserver le contrôle des approvisionnements des chantiers, assurant ainsi la continuité des opérations en cas de défection d'un sous-traitant⁴⁰. Elles font appel aux grossistes, chargés de réunir les denrées nécessaires dont le volume est considérable : le poids des « fourniments » est évalué à 30 livres par corde de bois⁴¹. Dans bien des cas, les grossistes préfèrent à la production locale, plus dispersée et souvent de qualité médiocre (de l'avoine, par exemple), les achats en bloc sur les marchés centraux⁴². La dispersion de l'offre qui émane des cultivateurs locaux est accentuée d'ailleurs par la très grande instabilité de ce débouché, rendu encore plus incertain par la Crise. Les cultivateurs hésitent à se spécialiser en fonction des besoins des chantiers, mouvants et imprévisibles, si bien qu'ils ne destinent à ce marché capricieux que leurs surplus occasionnels.

L'obligation de compter sur trois marchés distincts pour écouler le produit impose des contraintes particulières aux activités de la ferme. Il faut d'abord rendre compatibles,

39. *Inventaire*, Rivière-du-Loup, p. 39. Les différences relativement considérables entre les municipalités citées s'expliquent par une inégale densité d'agriculteurs spécialisés dans la vente du lait en nature : ainsi « Rivière-du-Loup en bas » est une petite localité où tous les cultivateurs vendent leur lait directement aux consommateurs.

40. C'est du moins la justification retenue dans le rapport de la Commission d'enquête concernant les salaires des ouvriers forestiers, Doc. de la session, 1934, dépôt 445, nos 90-93.

41. Voir Edgar Porter, « L'exploitation forestière », in Minville, *La Forêt...*, p. 153.

42. Certaines compagnies possèdent elles-mêmes des commerces de gros, dont l'activité essentielle est l'approvisionnement de leurs chantiers. C'est le cas de la Price, par exemple, du moins jusqu'au début des années trente. Son magasin de Rimouski a alors été vendu tout en continuant à desservir la compagnie.

dans la mesure du possible, les trois débouchés. C'est là, croyons-nous, l'une des raisons de la résistance sourde des cultivateurs de la région aux recommandations des agronomes. Elle sera attribuée le plus souvent à l'attachement obstiné à des pratiques désuètes, réminiscence des temps où la plus grande partie de la production marchande consistait en céréales. Tout au long des années vingt et trente, les agronomes tenteront de vaincre cette inertie. Pour faire abandonner aux agriculteurs la culture de l'avoine, ils invoqueront, à n'en pas douter, d'excellents arguments : un siècle de culture céréalière extensive a épuisé les sols, dans les paroisses du littoral surtout où les rendements tombent à des niveaux très bas⁴³. L'utilisation accrue des engrais chimiques, dont les agronomes font une propagande assidue, ne suffit pas pour corriger la situation. Deux mesures importantes s'imposent afin d'augmenter la productivité de la ferme : améliorer la qualité du troupeau, mais surtout, introduire des changements dans l'alimentation du bétail. Sont soulignés ainsi les avantages de l'orge, dont la valeur nutritive dépasse de 50 % celle de l'avoine, quoique ses rendements soient légèrement inférieurs. Mais c'est surtout la luzerne qui bénéficie de la faveur des agronomes : plante de culture facile, d'une valeur nutritive deux fois plus grande que l'avoine, elle permet d'améliorer sensiblement la diète du bétail tout en restaurant les sols épuisés. Il est vrai que les étendues ensemencées de ces deux plantes connaîtront, entre 1931 et 1941, une croissance significative, tout comme celles des raves, des grains mélangés et du trèfle dont on loue les vertus pour l'alimentation du bétail. Mais cette expansion, limitée aux fermes « progressives » du littoral, ne se fait aucunement au détriment des emblavures de l'avoine qui, au contraire, augmenteront parallèlement. Si bien qu'à la fin de la décennie, la position dominante de cette céréale dans la répartition des grandes cultures n'est guère compromise. Selon les recensements, en 1941, 88 % des étendues étaient ensemencées de foin et d'avoine, contre 83 % en 1931.

Si l'on excepte les pommes de terre, les « grandes cultures » ont perdu leur importance commerciale de naguère et, parfois, leur fonction dans l'autosubsistance de la ferme⁴⁴. Dans leur immense majorité, elles sont destinées à l'alimentation du bétail : ce n'est qu'accessoirement qu'elles fournissent des surplus commercialisables, d'un volume fort variable d'ailleurs selon les comtés et selon la conjoncture de l'exploitation forestière. Les agronomes prônent, en se fondant sur cette orientation marquée vers l'élevage, leur remplacement par des variétés plus adaptées à cette spécialisation croissante. Mais l'avoine et le foin n'en possèdent pas moins un avantage stratégique qui manque aux autres plantes : ils peuvent être autoconsommés ou vendus suivant les aléas imprévisibles du marché des chantiers. Nous constatons ainsi que l'orientation dominante de l'agriculture régionale vers la production laitière et l'élevage, définie par rapport au marché d'exportation et renforcée par le marché local, est complétée ici par l'adaptation de la combinaison productive à la possibilité d'écouler les excédents sur le troisième marché accessible aux producteurs régionaux, celui des chantiers. Cette combinaison productive, inefficace du seul point de vue de l'élevage, sera d'ailleurs maintenue tant et aussi longtemps que la mécanisation des travaux forestiers ne viendra enlever aux cultivateurs régionaux la clientèle des chantiers.

Les excédents commercialisés de foin et d'avoine proviennent surtout des paroisses de la zone littorale; les autres municipalités souffrent plutôt d'un déficit de provende. Les

43. Raoul Blanchard, *L'Est du Canada français*, t. I..., pp. 162-63. *l'Inventaire* comporte des indications similaires.

44. Le blé, par exemple, est de moins en moins cultivé; au cours des années de la Crise les emblavures baissent presque de moitié. Même ceux des agriculteurs qui en produisent encore ont tendance à le vendre aux « moulanges » locales et à acheter la farine de l'Ouest, jugée de qualité supérieure. Le lin n'est presque plus cultivé dans cette période, les cultivateurs étant unanimes à penser qu'il est plus avantageux de l'acheter en ville.

chantiers de la Côte-Nord constituent le débouché sans doute le plus considérable. A cause de leur demande, le commerce des « grandes cultures » du comté de Matane (les pommes de terre sont une autre denrée importante) procure des revenus supérieurs à l'industrie laitière. Il rapporte aux agriculteurs en moyenne 171 \$. Dans les paroisses du littoral, jusqu'à Kamouraska, ces montants sont encore plus élevés mais demeurent secondaires par rapport aux revenus laitiers. Ailleurs, les « grandes cultures » ne contribuent que d'une façon marginale aux ressources monétaires de la ferme.

L'harmonisation des différents marchés s'avère parfois plus difficile. Ainsi, l'élevage du porc, complément obligé de l'industrie laitière, pratiqué partout sauf dans ces rares endroits où le lait est vendu en nature, se heurte à des difficultés issues des exigences particulières de chaque clientèle. Pour l'exportation, il convient d'élever le type « bacon »; le marché local par contre, surtout celui des chantiers, favorise le type « gras ». Or, cette dichotomie rend d'autant plus graves les conséquences, bien connues alors, du retard de la production sur la demande. Il engendre ici des oscillations difficiles à maîtriser, cette « toile d'araignée disjonctive » dénoncée à maintes reprises comme la plus grave malédiction des marchés agricoles. Les paroisses du littoral des comtés de Rivière-du-Loup et de Kamouraska, résoudreont le dilemme en se spécialisant exclusivement en fonction des marchés d'exportation, fortement déprimés à l'époque de la Crise, mais qui restent les plus lucratifs; dans Rimouski, on tentera tant bien que mal de concilier les deux débouchés par l'élevage d'une variété croisée. Dans la zone agro-forestière, c'est le type « gras » qui prédomine, parfois au terme d'une régression de l'élevage du porc, comme dans le comté de Matapédia.

La principale production que les cultivateurs destinent à la vente demeure cependant le lait. La plupart des autres activités de la ferme s'y greffent, en dépendent, ou en constituent le complément. La majeure partie de la production commercialisée est transformée dans des beurreries et fromageries, petits établissements coopératifs ou artisanaux qui n'emploient guère plus d'un ou deux ouvriers et dont la production annuelle dépasse rarement 50 000 livres. Elles fonctionnent rarement plus de sept mois par année. La raison principale de cet état de choses est la forte proportion de paille d'avoine dans le régime alimentaire du bétail pendant la période hivernale. Les rendements laitiers baissent alors à un point tel que les cultivateurs arrêtent la traite. Ils ne gardent qu'une vache « naillère » pour leur consommation personnelle. Cette pratique est certes moins universelle dans la zone littorale du Bas St-Laurent, où l'on continue à approvisionner au moins partiellement le marché local. Mais dans les autres parties du territoire elle est d'autant plus générale que les cultivateurs partent aux chantiers dès le mois d'octobre, laissant à leurs femme et enfants le soin du troupeau. Les comtés de Bonaventure, Gaspé, Matapédia et Témiscouata importent en hiver la totalité de leur beurre. En Gaspésie, même pendant la période estivale, la production laitière commerciale demeure faible. En fait, au-delà de Matane, les marchés centraux, difficilement accessibles, n'agissent plus comme stimulant et exutoire des surplus. Dans Gaspé-Ouest, sur les 60 000 livres de beurre vendues annuellement, un tiers seulement est produit dans le comté. Dans Gaspé-Est prévaut une situation semblable.

C'est donc dans le territoire délimité approximativement par les frontières du diocèse de Rimouski et prolongé vers l'amont du littoral que la production laitière s'imposera comme base de l'économie de la ferme. Après l'érection du diocèse et du comté, la construction d'une beurrerie ou d'une fromagerie balise le cheminement des municipalités vers la maturité agricole. On assiste, depuis la fin du XIX^e siècle, à une véritable prolifération de ces établissements. On en compte parfois deux ou trois par paroisse, organisés sous forme

tantôt coopérative, tantôt artisanale. Or, l'amélioration du réseau routier et les transports moins onéreux ont rendu périmé cet éclatement. La Coopérative fédérée tente, sans grand succès néanmoins, de concentrer davantage la production. Une enquête, menée en 1936, montre que le coût de production de 100 livres de beurre, qui est de 3.76 \$ dans les fabriques de capacité inférieure à 50 000 livres, baisse à 1.94 \$ dans celles qui transforment 200 000 livres et plus⁴⁵. Les tentatives de consolidation, ne serait-ce que sur la base paroissiale, se heurtent à l'opposition des propriétaires de ces établissements, parfois aussi à la concurrence que se livrent mutuellement leurs « patrons ». Dans les rares cas où un regroupement aura lieu, il sera précédé par les faillites des coopératives locales⁴⁶. Il faudra attendre la période précédant le BAEQ pour voir apparaître une tendance à la concentration dont le point culminant sera atteint à la suite de l'application du plan : quatre établissements principaux se partageront alors à eux seuls presque tout le secteur de la transformation.

Les autres cultures destinées à la vente ont une importance moindre et, dans beaucoup de cas, leur volume décline. Mentionnons la culture de la pomme de terre, répandue dans Matapédia et, surtout, entre Matane et Trois-Pistoles. Les surfaces ensemencées y baissent considérablement au cours des années trente. L'effondrement des prix est certes plus prononcé encore pour cette denrée que pour les autres : il conduit à concentrer la production autour des grands centres de consommation de la province. Mais la raison principale de la diminution des exportations semble être le manque d'organisation dans la vente des produits. L'absence de classification met en péril même des marchés voisins et peu exigeants, comme celui de la Côte Nord⁴⁷. La Matapédia, qui expédiait 160 wagons avant la crise, on n'en exporte qu'une douzaine en 1937⁴⁸.

La spécialisation de la majorité des agriculteurs dans l'industrie laitière, qui s'affirme de plus en plus, entraîne un accroissement du troupeau et, par voie de conséquence, une augmentation des ventes des animaux de boucherie. Une partie assez considérable de bovins est commercialisée via le marché public de bestiaux à Montréal. L'*Annuaire statistique du Québec* les dénombre périodiquement : le redressement de la situation économique qui se dessine mollement à partir de 1935, mais plus nettement au début de la guerre, stimule ces expéditions, très faibles au plus profond de la Crise. Or, un nombre considérable d'animaux de boucherie transite par les intermédiaires, qui les livrent directement aux grandes compagnies de transformation. Il s'avère donc impossible de séparer les parts respectives qu'occupent les différents débouchés; le volume global des ventes, indiqué dans les recensements, témoigne cependant de leur importance dans l'économie de la ferme.

Un autre élevage traditionnel de la région, celui de l'agneau, ne parvient pas à se ressaisir des contrecoups que lui a infligés la Crise. La demande est pourtant excellente vers la fin de la décennie, sur le marché de Montréal aussi bien que sur celui de la Côte-Nord. Les cultivateurs invoquent les déprédations causées par les chiens, les ours et les ravages des parasites pour expliquer le déclin de cette activité. Le marché local est d'ailleurs

45. Résultats cités dans *Inventaire*, Rimouski, p. 35.

46. Dans le comté de Rimouski, on constate cette restructuration surtout à St-Fabien, où la Coopérative des fromagers vient de renaître sur une base élargie.

47. Un envoi de 10 000 poches de pommes de terre non classifiées en 1936 a failli faire perdre aux cultivateurs du Bas St-Laurent ce débouché.

48. Les difficultés générales qu'affronte la production de pommes de terre s'allient dans ce comté aux conséquences d'une décision politique. Au début des années trente, le comté de Matapédia perd le statut de district désigné pour cette production, ce qui conduit en particulier à la disparition des producteurs des pommes de terre de semence.

presque inexistant et sur les fermes on abat tout au plus un seul agneau par année pour la consommation familiale. Le remplacement progressif des étoffes artisanales par les produits industriels affecte aussi les races gardées pour la laine. Cet élevage n'intéresse plus depuis belle lurette les cultivateurs de la zone agricole du littoral et tend à se concentrer dans les paroisses agro-forestières. Le seul comté où l'on constate un accroissement du troupeau est celui de Témiscouata : on y élève une race croisée fort résistante et particulièrement bien adaptée à la région, même si sa laine et la viande sont de qualité inférieure à celle des races spécialisées.

IV — TOPOLOGIE DE L'ESPACE ÉCONOMIQUE

La mesure « physique » des distances perd, au cours de la première moitié du siècle, de plus en plus de sa pertinence dans l'analyse des phénomènes économiques. Pour définir la nouvelle topologie, il convient de partir d'emblée de la répartition des forces productives : la proximité relative du « centre » se définit désormais par la *capacité de susciter un volume déterminé du produit commercialisé*. Afin de minimiser les frais de transport, il est plus important d'être en mesure d'expédier ses marchandises par wagons entiers que de s'approcher directement du marché. Or il existe dans le Bas St-Laurent des entreprises qui assurent cette fonction. Mais le coût de transport n'est qu'une partie de l'ensemble des frais de mise en marché pour lesquels les économies d'échelle sont considérables. Ceci vaut tout aussi bien au niveau de la paroisse et de sa distance de la gare de chemin de fer. Cette évolution de l'espace a des conséquences capitales : elle introduit dans le problème du développement une sorte de cercle vicieux, où l'absence de voies de communication semble expliquer la faiblesse de la production, tandis que celle-ci paraît être, à son tour, la cause de la première.

La réduction de l'« éloignement physique » demeure cependant le leitmotiv de toutes les stratégies proposées alors pour le développement de la Gaspésie, comme en témoigne le programme de mise en valeur économique d'Esdras Minville élaboré à la fin des années vingt.⁴⁹

La croyance à l'abondance des richesses naturelles est alors tenace mais à peine étayée par des observations concrètes. Les obstacles qui barrent l'accès au sous-sol de la péninsule gaspésienne peuvent-ils avoir un autre but que de protéger des bijoux incommensurables ? Cet argument implicite semble être à la base de bien des spéculations, tant intellectuelles que financières, sur le potentiel minier de la Gaspésie. Malgré les résultats peu convaincants des reconnaissances géologiques menées dans la région, le mythe de la vocation minière de la Gaspésie va inspirer, pendant plusieurs décennies, la prolifération des petites compagnies éphémères, frauduleuses parfois, qui tablent sur la crédulité de la population locale⁵⁰. Il en est de même dans le domaine agricole : on citera volontiers les observations de Raoul Blanchard, en exagérant leur portée, pour accréditer l'idée d'une poussée colonisatrice vers l'intérieur. Dès 1930, Esdras Minville axera le plan de développement de la Gaspésie sur la construction d'une voie ferrée, le « Transgaspésien », reliant Gaspé, « port [...] qui semble avoir été creusé expressément par une Providence munificente et prévoyante pour servir de terminus au chemin de fer d'intérieur », à l'Intercolonial en un point de la vallée de la Matapédia. Mgr Ross fera sien le plaidoyer de Minville. Par la suite, si l'idée

49. Esdras Minville, « Pour que la Gaspésie vive et fasse vivre », *Le Gaspésien*, 18 octobre 1930.

50. Depuis la fin du XIX^e siècle, plusieurs explorations géologiques de la Gaspésie tendent à corroborer ce mythe, sans toutefois apporter une preuve décisive de sa réalité.

du chemin de fer transgaspésien demeure toujours vivace, le mouvement de colonisation agricole reléguera au second plan plusieurs facettes du projet de Minville. C'est plutôt une route Amqui-Gaspé qu'on réclame au congrès de Colonisation de 1934 : quarante nouvelles paroisses jalonnent son progrès vers l'intérieur de la péninsule.

De ces propositions ambitieuses naîtront peu de résultats concrets. Bien que le gouvernement de l'Union Nationale en agrée le principe, on n'entreprendra que la construction de la route transversale, joignant Sainte-Anne-des-Monts à New-Richmond⁵¹.

Il est vrai qu'en ce qui concerne les infrastructures de transport, la situation de la Gaspésie n'est guère reluisante. A l'Est de la vallée de la Matapédia, on ne trouve que deux liaisons ferroviaires : l'une joignant Matane à Mont-Joli, l'autre Gaspé à Matapédia. De surcroît, les usagers insatisfaits les accablent de critiques acerbes et elles sont peu utilisées pour le transport de marchandises. A cet égard, le Bas St-Laurent est bien mieux pourvu. Plusieurs tronçons de chemin de fer (le plus ancien, l'Intercolonial, fut achevé en 1876) y constituent le principal moyen du trafic commercial.

Si, dans le Bas St-Laurent, le chemin de fer joue un rôle prépondérant dans le transport des produits agricoles, la Gaspésie demeure tributaire de la voie maritime. Le camionnage y sert de relais pour joindre les ports les plus importants aux localités voisines, mais il n'assure aucun contact régulier avec l'extérieur. Parmi la vingtaine de bateaux qui s'y livrent au cabotage, la plupart jaugent moins de cent tonnes. Les trois plus grands (entre 520 et 3 055 tonnes) appartiennent à la Clark Steamship Co., une filiale de la Compagnie de Transport du Bas St-Laurent; cette dernière domine également dans le trafic entre la rive sud et la rive nord du fleuve⁵². Pendant la saison estivale, plusieurs bateaux par semaine visitent régulièrement les ports de la côte, sans parler des goélettes qui y mouillent occasionnellement, au gré des besoins particuliers. Dans beaucoup d'endroits, les marchandises et les passagers doivent être transbordés au large, les embarcations ne pouvant accoster aux quais peu profonds.

Le camion n'est pas encore un véhicule important de commerce extra-régional. Le comté de Rimouski marque la limite est de ce type de liaisons avec les grandes villes : deux camionneurs y transportent des cargaisons de fromage, à raison d'une ou deux fois par semaine. Mais à mesure que nous avançons vers l'ouest, les services de messagerie par camion se multiplient : le bétail, le beurre, les pommes de terre, le bois de sciage sont les articles qu'on achemine ainsi de plus en plus souvent vers les grands marchés. Les camions reviennent remplis des marchandises commandées par les commerçants ou les cultivateurs aisés.

Mais c'est sur le plan local que l'impact de l'utilisation du camion se fait le plus sentir. Quelques compagnies spécialisées, sans parler de nombreux commerçants et cultivateurs, concentrent ainsi le flux toujours croissant des marchandises sur les noeuds ferroviaires

51. C'est le 13 septembre 1934 que Mgr Courchesne présidera la réunion où on décide d'aller de l'avant avec la mise en chantier de deux axes de pénétration, l'un nord-sud, l'autre est-ouest. Robert Rumilly, *Histoire de la province de Québec*, Montréal, Fides, XXXVI.

52. L'évolution des liaisons avec la Côte-Nord constitue sans doute l'élément le plus marquant du transport maritime régional dans la période d'Entre-deux-guerres. La Crise retardera certes plusieurs projets, mais dès qu'une reprise se dessine en 1935, les affaires redémarrent. Le Bas St-Laurent, le port de Rimouski surtout, devient la plaque tournante du trafic qui alimente la mise en valeur de la Côte-Nord : son augmentation est impressionnante, quoique ponctuée par des arrêts dus à l'irrégularité de la reprise de l'industrie forestière. Pour les statistiques annuelles, voir AUQAR, Huet Massue, *Enquête économique sur le territoire desservi par la Cie du Pouvoir*, 1945, p. 88.

et portuaires, d'où ils sont exportés ou redistribués dans le territoire. Plusieurs municipalités, jadis « éloignées », sont entraînées ainsi dans la mouvance des échanges; ce qui compte désormais, c'est moins leur distance des points d'expédition que le volume des affaires traitées sur leur territoire.

V — COMMERCIALISATION DES PRODUITS AGRICOLES

Le principal problème que doit affronter la petite production à mesure que s'affirme son caractère marchand, c'est son incapacité croissante de maîtriser l'espace de la circulation. En effet, lorsque les débouchés ne sont plus circonscrits dans un périmètre relativement restreint, le commerce des denrées agricoles devient l'apanage des agents dont le mode de fonctionnement n'est aucunement tributaire de cette forme productive. Leur intérêt étant avant tout le prélèvement d'une partie du surplus agricole, la mise en place de circuits commerciaux efficaces est tributaire du volume potentiel du produit commercialisable. Le niveau de développement des forces productives s'affirme ainsi encore davantage comme condition première de l'accessibilité aux marchés. Celle-ci enclenche à son tour un processus cumulatif stimulant les forces productives, tout en les soumettant peu à peu aux impératifs du marché.

La nouvelle division du travail, induite par les incitations du marché, conduit non seulement à la spécialisation des agriculteurs, mais aussi à l'exécution de certaines phases de la transformation, jadis effectuées sur la ferme, par les unités productives non agricoles. Dans le contexte de la région, il s'agit surtout d'un déplacement vers des établissements artisanaux : beurreries, fromageries, carderies, etc. Mais il ne faut pas perdre de vue que l'industrie agro-alimentaire canadienne est déjà fortement oligopolisée. Même si le réseau de ses établissements ne s'étend pas dans l'Est du Québec, son influence sur la situation des petits producteurs y est très prononcée. Cette industrie parvient à reporter sur les producteurs la plus grande part de la baisse des prix agricoles provoquée par la crise. Dans plusieurs domaines (produits maraîchers, tabac, etc...), l'activité de la ferme se déroule dans le cadre prescrit par les contrats de production qui prévoient la quantité, la qualité et les prix, conditions que les compagnies fixent d'une façon unilatérale. Dans d'autres domaines, la position dominante de quelques compagnies sur le marché, où elles font face à une multitude de petits producteurs désorganisés, leur permet d'imposer un prix de monopole. Ainsi, la Canada Packers, leader dans le domaine de l'abattage, s'entend systématiquement avec ses quelques « concurrents » pour fixer les prix sur les marchés publics à travers tout le Canada. Presque tous les secteurs de la transformation des produits agricoles ou de leur mise en marché sont aux mains d'une poignée d'entreprises importantes⁵³.

Il est vrai que dans l'Est du Québec l'influence de cette évolution ne se fait sentir qu'indirectement, par le truchement des prix et par l'orientation des circuits d'exportation. Avant de parvenir aux grands marchés, où les oligopoles font la pluie et le beau temps, l'agriculteur doit souvent recourir à des intermédiaires. Si le nombre de têtes de bétail envoyé aux marchés publics n'est pas négligeable, une partie importante est transigée par les marchands ambulants faisant office d'agents pour les grandes compagnies; les abattoirs de celles-ci sont aussi approvisionnés directement par les camionneurs de la partie ouest

53. Sur l'organisation de l'industrie agro-alimentaire au Canada dans la première moitié des années trente, voir le *Rapport de la Commission canadienne sur les écarts des prix*, Ottawa, 1935. Les relations avec les petits producteurs sont décrites dans le chapitre 6.

du territoire. Les marchands de gros participent également, à des degrés divers, à la commercialisation d'autres produits, du beurre et du fromage tout particulièrement. Plus on remonte le fleuve vers Québec, plus leur influence se fait sentir; en même temps s'accroît la part des exportations dans le produit commercialisé. Dans le comté de Rimouski, la moitié de la production marchande du beurre est dirigée vers l'extérieur de la région et les marchands de gros occupent dans ce commerce une position équivalente à la Coopérative fédérée. Dans Rivière-du-Loup (et dans Kamouraska très probablement, quoique nous ne possédions pas de chiffres précis pour ce comté), les marchands dominent largement; ils commercialisent directement plus de 50 % des exportations et participent à la Halle du beurre qui est le deuxième exutoire en importance de la production du comté. La Coopérative fédérée doit se contenter ici d'un maigre 15 % des exportations.

Si l'on excepte les envois directs aux marchés publics et la médiation des grossistes, deux autres méthodes de commercialisation sont employées par les cultivateurs. Tout d'abord, en ce qui concerne les exportations, ce sont les ventes coopératives. Malgré la propagande soutenue du clergé et de l'appareil de l'Etat, sans parler de l'UCC et des organismes coopératifs à proprement parler, ces ventes progressent à peine. La plupart des coopératives existantes dans la région ont d'ailleurs été balayées par la crise. A partir du milieu de la décennie se dessine un renouveau, mais sa vague bénéficie davantage aux coopératives d'achat et de crédit qu'à celles consacrées à la vente. L'inimitié larvée de l'UCC et de la Coopérative fédérée n'a sans doute pas aidé à la relance, malgré le rapprochement temporaire des deux institutions en 1938. La seconde établit une succursale à Rimouski en 1936, mais elle ne parvient pas vraiment à dominer le marché agricole de la région.

Il est vrai que tous les comtés possèdent une Société d'agriculture, dont la fondation remonte souvent à la deuxième moitié du XIX^e siècle. Animées par les notables, par les agriculteurs « les plus entreprenants », ainsi que par les agronomes, ces institutions se consacrent surtout à la promotion des nouvelles méthodes productives : dans le comté de Rimouski, la Société d'agriculture organise chaque année une foire agricole de portée régionale. A l'échelle de la paroisse, les Cercles agricoles, d'ailleurs assez anémiques, ont une vocation similaire. Les syndicats et les sociétés coopératives poursuivant des buts commerciaux et productifs sont beaucoup plus rares. En Gaspésie, le mouvement connaît des déboires constants en agriculture. Inexistant dans Gaspé-Ouest, il n'est que faiblement implanté sur la côte sud de la péninsule⁵⁴. Ailleurs, les syndicats et les sociétés coopératives, pour autant qu'ils existent, ne parviennent pas à regrouper l'ensemble des cultivateurs et, encore moins, à coordonner leurs activités⁵⁵. Les paroisses agro-forestières, après s'être engagées dans le mouvement dans les années vingt, ont subi une épidémie de faillites. Parfois leurs coopératives se sont désagrégées faute de coopérants. Les organismes qui fonctionnent relativement bien se trouvent concentrés dans les parties du territoire où l'agriculture est la plus prospère. Le recensement de 1941 témoigne toutefois du peu de poids que leurs activités représentent dans l'ensemble du marché agricole.

Trois causes immédiates du succès mitigé du mouvement peuvent être indiquées pour la région. Premièrement, les besoins de crédit à court terme maintiennent les agriculteurs

54. Selon les indications de l'*Inventaire*, il n'y a que cinq sociétés coopératives dans le comté de Gaspé-Est, dont trois exploitent une petite beurrerie, voir *Inventaire*, Gaspé-Est, p. 22.

55. En 1937-38, on trouve ainsi 3 sociétés coopératives dans Bonaventure, 5 dans Kamouraska, 2 dans Matane, 12 dans Rimouski (ainsi que 3 syndicats), 7 dans Rivière-du-Loup (ainsi que 6 syndicats), et 3 dans Témiscouata.

dans une étroite dépendance des marchands locaux; les coopératives sont incapables de fournir ce service essentiel. Deuxièmement, le volume des affaires des coopératives reste faible, même dans la zone agricole. Ainsi, dans le comté de Rivière-du-Loup, qui partage avec celui de Rimouski la plus grande densité d'entreprises coopératives, la société de l'Isle-Verte seule a un chiffre d'affaires dépassant 160 000 \$. La deuxième en importance, celle de Trois-Pistoles, la suit de loin avec 22 000 \$. Les autres coopératives sont encore beaucoup moins importantes. Malgré l'absence des profits, qui devait être l'atout majeur dans leur concurrence aux marchands, ces organismes sont souvent incapables d'offrir aux agriculteurs des prix plus élevés à cause de l'absence des économies d'échelle. En Gaspésie, la faiblesse et la dispersion du surplus agricole commercialisable est sans doute l'une des raisons les plus immédiatement perceptibles de l'insuccès de la coopération. Troisièmement, s'y ajoute le fait que, au voisinage immédiat des villages et des villes, une partie importante de ce surplus est vendue directement aux consommateurs, renforçant le caractère individualiste de la stratégie des cultivateurs.

Les coopératives, comme tant d'autres innovations qu'on tente alors de populariser dans le monde rural, s'avèrent viables seulement là où une certaine aisance permet aux cultivateurs de se dégager du souci immédiat de la subsistance, et d'investir une partie de leurs revenus. Il peut sembler paradoxal qu'alors que les caisses populaires, surtout dans les paroisses jeunes, conservent parfois jusqu'à deux tiers de leurs dépôts sous forme d'encaisse, la plupart des autres coopératives souffrent de problèmes chroniques de sous-capitalisation et de sous-financement. Mais c'est là un symptôme de la pauvreté même de ce milieu, où l'épargne vise plus à parer aux risques d'une existence déjà précaire qu'à chercher les occasions d'investissement, toutes aléatoires en temps de crise.

La vente directe aux clients est une autre forme de mise en marché. Elle est généralisée surtout dans le voisinage des villages quoique certains cultivateurs aisés, propriétaires de camion, parviennent à couvrir un rayon de distribution beaucoup plus large. Quelques-uns profitent de leurs tournées pour écouler aussi les produits de leurs voisins, sinon d'autres marchandises, prenant ainsi part au flux de marchands itinérants qui inondent la région, au grand dam des commerçants établis. Cette forme de mise en marché est probablement la plus rentable, surtout lorsqu'elle s'appuie sur une clientèle stable. Le souci d'éviter les intermédiaires dans les opérations commerciales explique l'augmentation considérable du nombre des camions sur les fermes de la région pendant la décennie : il est multiplié par deux, passant à 556 en 1941. Dans les parties du territoire les plus dépourvues de services de transport spécialisés et conventionnels, ce type d'équipement prolifère. Là, contrairement à la partie agricole du littoral, les activités commerciales de la ferme passent au second plan, le camion devenant l'instrument d'une occupation complémentaire. Les ventes aux commerçants locaux sont pratiquées surtout par les agriculteurs qui approvisionnent les villes et les gros villages industriels.

VI — MULTI-ACTIVITÉ DES PETITS PRODUCTEURS

Le système agro-forestier n'est qu'un cas particulier des multiples accommodements de la petite production avec un environnement où prédominent de plus en plus d'autres formes d'organisation productive. Les petits producteurs, qu'ils soient agriculteurs, pêcheurs ou artisans, ne se tournent pas, pour compléter leurs revenus, exclusivement vers la forêt ou les activités qui en dérivent : ils deviennent cantonniers, menuisiers, manoeuvres dans les petits établissements industriels, bref, ils ne dédaignent aucun emploi rémunéré. Le problème posé par l'économie agro-forestière ne représente donc qu'une facette du

problème plus général de l'*articulation de la petite production aux autres systèmes productifs*. En l'occurrence, il s'agit d'élucider les mécanismes d'une soumission progressive d'une partie du travail des petits producteurs au rapport salarial. L'analyse de cette variable est d'autant plus significative pour l'étude de la société rurale que l'intensité de l'intégration du petit producteur dans le salariat détermine, dans une large mesure, le régime qualitatif de l'évolution de ses activités agricoles.

Dégagé de sa gangue morale, l'aspect central de cette problématique, telle que formulée implicitement ou explicitement par la majorité des intervenants des années trente, fait référence à un cadre qui nous semble tout à fait pertinent : il s'agit de concevoir le rapport entre les revenus salariaux externes et la dynamique de l'accumulation paysanne. Tout d'abord, la semi-prolétarianisation des petits producteurs — prenons l'agriculture pour exemple — est étroitement liée au caractère submarginal de l'unité productive⁵⁶. Bien que celui-ci puisse se présenter parfois sous une forme quasi-absolue (terre impropre à la culture, absence des voies de communication avec les marchés, etc...), entraînant alors une dépendance intrinsèque de l'apport des revenus salariaux pour la subsistance familiale, nous pouvons supposer, du moins en principe, que la submarginalité est un phénomène réversible. C'est d'ailleurs l'hypothèse courante jusqu'au milieu de la décennie des années trente. Quatre niveaux d'analyse interviennent ici : premièrement, l'état général du marché ou, si l'on préfère, le rapport entre le besoin social de produits alimentaires et la capacité de production existante, avec sa kyrielle d'intermédiaires, principalement ceux du capital commercial et des industries agro-alimentaires. Ces derniers tentent d'infléchir à leur profit les termes de ce rapport grâce à leur force et à leur position de médiateur. Deuxièmement, l'ensemble des décisions de l'Etat concernant la construction des voies de communication, les politiques tarifaires, la mise en place d'un programme de crédit agricole, etc... Dans les années trente, les petits producteurs de la région n'ont que peu de prise sur ces deux premières dimensions du problème. A ce niveau, leur action présuppose un mode de régulation de la production alimentaire qui ne sera mis en place que trente ans plus tard. Nous pouvons donc les considérer comme *données*. Troisièmement, la viabilité d'une exploitation agricole est affectée par le développement de l'agriculture à l'échelon local du village ou de la paroisse. Les effets externes qui en découlent sont nombreux : les économies d'échelle qui influencent la production laitière, le niveau général de l'évaluation des fermes qui conditionne l'accès au crédit, etc. Quatrièmement, dans le contexte soumis aux contraintes précédentes, c'est la stratégie d'accumulation propre au petit producteur qui représente l'aspect central de la submarginalité.

Examinons brièvement ce dernier aspect micro-économique du problème. Pour une famille agricole, la décision d'accroître l'investissement sur la ferme est étroitement liée à l'augmentation du revenu qui en résulte. Mais la nature d'une telle liaison dépend à son tour des conditions sociales de l'accumulation agraire. Lorsque la famille du cultivateur doit financer l'investissement par son épargne préalable, on conçoit aisément le caractère *pénible* de l'opération. Pour être justifié, cet effort doit être récompensé par un bénéfice relativement important⁵⁷. Si un fonds d'investissement est mis à la disposition du cultivateur,

56. Nous employons le terme « submarginal » au sens de l'économie classique : l'unité productive est submarginale, lorsqu'elle ne parvient pas à faire ses frais. En l'occurrence, lorsque, après déduction des coûts normaux d'exploitation, elle ne peut assurer la subsistance de la famille paysanne.

57. Parler du « bénéfice » ne saurait avoir le même sens ici que dans le cas d'une entreprise capitaliste. La famille peut bien estimer comme fort important le « bénéfice » résultant du maintien d'un revenu constant dans une situation de baisse généralisée des prix agricoles.

la pénibilité peut diminuer, voire disparaître tout à fait. Il faut toutefois que la valeur du produit additionnel soit suffisante pour rembourser le principal et l'intérêt tout en maintenant le niveau de vie familial raisonnablement élevé. Or, plusieurs obstacles rendent exceptionnelle cette dernière situation. La concurrence des petits producteurs entre eux pour se maintenir dans la sphère productive implique déjà un affaissement des rendements de l'investissement en dessous du seuil de pénibilité nulle. Ils sont contraints ainsi d'en financer ne serait-ce qu'une partie par une baisse du niveau de leur consommation : pour cette raison, le prêt agricole est rationné, même sous l'égide de l'Etat. Une vague de transformations des techniques productives a donc tendance à prendre son essor dans les fermes qui jouissent déjà d'avance d'une situation privilégiée dans l'espace économique, et à se propager ensuite aux autres par la contrainte résultant de la baisse du revenu. Les exploitations voisines d'une situation marginale sont affectées alors par une pénibilité croissante de l'effort d'accumulation, si bien qu'elles peuvent être rapidement submergées par le mouvement et éliminées en tant qu'unités productives.

Il existe donc une liaison fonctionnelle entre le niveau de revenu du petit producteur et le volume d'accumulation, d'une part, et la pénibilité de cette accumulation, d'autre part. Pour un niveau de revenu donné, la pénibilité de l'accumulation est rapidement croissante, devenant infinie à partir d'un certain seuil (à moins qu'un autre acteur social n'en prenne la charge). Bien entendu, plus le niveau de revenu baisse, plus la marge de manoeuvre permise devient étreinte : aussi pouvons-nous postuler un cas-limite de revenu de subsistance où toute velléité d'accumulation doit être abandonnée. Dans une telle situation, le petit producteur n'ayant d'autre choix que de vivre de son activité principale, il ne peut songer à modifier ses techniques de production malgré la certitude que des bénéfices très alléchants peuvent en résulter.

La pénibilité de l'accumulation est liée à un autre aspect de la petite production. La modification des techniques productives, à supposer qu'elle n'implique que des investissements minimes, comporte toujours un risque. L'agriculture est sujette tout particulièrement à de nombreux aléas qui découragent la témérité. Les accidents climatiques, l'instabilité des marchés, les erreurs des agronomes et les palinodies des politiques gouvernementales sont trop courants pour qu'un cultivateur, surtout pauvre, n'en tienne pas compte avant de modifier ses méthodes productives. Il n'est pas rare en effet que les variétés recommandées par les agronomes ne conviennent guère au climat rigoureux de la région, que les races d'animaux qu'on tente d'y implanter soient sujettes aux maladies endémiques, ou encore que le gouvernement interrompe un programme encourageant l'implantation d'une culture dans certains comtés, réduisant à néant les efforts des cultivateurs qui avaient eu l'audace de s'y engager. Tout nouvel investissement est ainsi entâché d'un degré d'incertitude qui en diminue les anticipations de succès.

Les remarques précédentes se réfèrent à un aspect abstrait du rapport de l'unité productive à une situation définie globalement. Pour expliquer la configuration précise de

Nous appelons *pénible* toute action dont l'acteur ne peut transférer les conséquences non souhaitées sur un autre. Ainsi, l'accumulation dans le mode de production capitaliste est de pénibilité nulle, car ceux qui en décident ne subissent pas les difficultés qu'elle implique. La notion de pénibilité a été introduite dans un sens analogue par Chayanov, voir A. Chayanov, « Pour une théorie des systèmes économiques non capitalisés », dans *Analyse et prévisions*, t. XIII, 1973, pp. 19-51. Il serait intéressant de mettre en parallèle l'analyse de la multi-activité que nous tentons de présenter ici, avec celle des variations de la composition du ménage paysan, (voir, par exemple, F. Mendels, « La composition du ménage paysan en France au XIX^e siècle : une analyse économique du mode de production domestique », *Annales. E.S.C.*, 33^e année, 4, 1978, pp. 780-802.

l'agriculture de l'Est du Québec, il importe de les préciser dans un contexte spatial plus limité. Dans de nombreux cas, les efforts individuels ne suffisent pas pour garantir la rentabilité des nouveaux investissements; celle-ci dépend étroitement du comportement de toute la collectivité. A quoi servirait, en effet, d'améliorer l'alimentation hivernale du bétail d'une ferme, lorsque la beurrerie fermera de toute façon ses portes faute d'un volume suffisant d'approvisionnement en matière première? Dès lors, le changement ne comporte pas seulement un risque, mais plutôt une quasi-certitude d'échec qui frappe tout effort isolé. La pénibilité de l'accumulation, telle que perçue dans un cadre paroissial, peut alors être infiniment plus grande que lorsqu'on la détermine par référence aux conditions générales du marché. Voilà une des sources des malentendus chroniques entre les agronomes et les agriculteurs. Une baisse de cette pénibilité ne peut se produire alors qu'en cas de rupture du cercle vicieux dans lequel les cultivateurs sont engagés, et qui les conduit inévitablement à rechercher ailleurs qu'en agriculture les revenus de subsistance, *sans pour autant en investir une partie dans l'amélioration de la ferme*. Le *deus ex machina* qui favorise cette mutation est en général, dans la région, l'industrie forestière : c'est au voisinage des petits marchés de villages que certains cultivateurs peuvent, sur une base individuelle, percer et créer ainsi des ouvertures susceptibles d'entraîner dans le mouvement les autres propriétaires des fermes. C'est ainsi que se constitue une base locale d'un volume suffisant de production pour justifier une beurrerie ou fromagerie, diminuer les coûts de transport aux gares de chemin de fer, financer une coopérative. L'ensemble de ces effets cumulatifs permet à la municipalité de s'insérer graduellement dans cet espace économique dont nous avons mis en évidence la structure topologique dans la section précédente.

Ceci explique dans une large mesure le « décollage » du littoral qui, au XIX^e siècle, bénéficia non seulement d'un monopole d'approvisionnement des localités forestières, mais put accéder aussi à un vaste marché de céréales. Son avantage en ce qui concerne l'infrastructure physique des transports, ne résulta certes pas d'une recherche d'un plus grand développement de la région : il fut une conséquence secondaire des considérations de stratégie pancanadienne du gouvernement fédéral. N'empêche qu'une condition importante de l'accès aux marchés centraux de la province fut ainsi satisfaite. Le déplacement de la production vers l'industrie laitière et l'élevage confirme par la suite l'avance du littoral, qui peut ainsi canaliser les excédents non absorbés par le marché local. Les municipalités plus récentes, dans la mesure où elles créaient un débouché, devaient compter avec la concurrence de leurs prédécesseurs; leur production agricole n'était stimulée qu'en autant que la distance les protégeait contre les empiétements de leurs voisins. Cette circonstance imprima aux nouveaux noyaux agricoles leur caractère insulaire dans une marée agro-forestière. La concurrence devint d'autant plus redoutable que la fondation des nouvelles municipalités coïncida avec un accroissement soutenu de la productivité du travail agricole. De plus, si l'industrie du sciage créa des villages, sa structure d'approvisionnement en matières premières explique également le peu d'effets d'agglomération qu'elle provoqua au bout du compte. Si bien que les marchés agricoles qui en dépendaient furent rapidement saturés, risquant d'être desservis par un nombre décroissant de cultivateurs. Contrairement au Bas St-Laurent, où quelques grandes scieries consolidèrent une armature urbaine relativement stable, l'industrie du sciage en Gaspésie fut une activité prédatrice. Les incessants déplacements des « moulins », tout spécialement au début du siècle, eurent pour effet de déstabiliser la petite production plutôt que de lui offrir un marché tant soit peu fiable. Les colonies fondées après 1900, mais surtout celles qui virent le jour au cours de la Crise, se voyaient bloquées dans leur développement, en quelque sorte dès la naissance, à cause de la présence dans leur voisinage de paroisses agricoles dont la production suffisait plus qu'amplement pour satisfaire la faible demande additionnelle qu'elles pouvaient engendrer.

La configuration de l'Est du Québec agricole, où l'industrie forestière a joué un rôle structurant primordial, se trouve ainsi figée pendant des décennies, sans grande chance d'une nouvelle percée, assignant au système agro-forestier la fonction du maintien de tout nouveau peuplement⁵⁸.

Les caractéristiques de la petite production, résumées par la notion de pénibilité, donnent un contenu « rationnel » aux hésitations des cultivateurs à obéir, d'une manière souple et élastique, aux exigences des mutations technologiques. Phénomène attribué souvent à une mentalité traditionaliste, réfractaire au progrès, mais dont l'explication gît dans les particularités de l'accumulation paysanne. D'ailleurs, il est bien connu que malgré ce handicap, ou plutôt grâce à une série de mesures palliatives, la productivité du travail agricole a augmenté au cours des cinquante dernières années à un rythme comparable sinon supérieur à celui de l'industrie. Mais, l'intérêt principal du concept de pénibilité pour notre propos est autre : il met en évidence une tendance de la famille à compléter son revenu à partir des sources où le rapport entre le niveau d'accumulation préalable et le bénéfice attendu est le plus bas possible. Or, les revenus salariaux présentent sous ce jour un avantage marqué : ils ne comportent aucun « risque » et ne nécessitent pas d'investissements.

Pour saisir la dynamique de la semi-prolétarianisation, il convient de tenir compte d'un autre aspect de la question. En effet, le rapport entre la pénibilité de l'accumulation et les bénéfices escomptés n'est pas une fonction linéaire du volume de l'investissement. Ainsi, par exemple, la mise sur pied d'une petite exploitation, n'ayant d'autre fonction que la production de quelques produits d'autosubsistance, est une opération où le « rendement » de l'investissement est élevé. D'une part, la famille peut y employer une force de travail qui autrement resterait oisive; d'autre part, le coût des moyens de production est faible. Cependant, à mesure que la taille d'une telle exploitation augmente, il devient indispensable de se procurer les animaux de traite, la machinerie, d'améliorer la taille et la qualité du troupeau, etc. Sans doute, pendant ce temps, le volume global du revenu croît lui aussi, mais pas forcément d'une manière proportionnelle aux investissements. D'ailleurs, même si c'était le cas, il est vraisemblable que l'accroissement de l'effort de l'accumulation ferait apparaître comme de moins en moins profitables les tranches additionnelles du revenu. Ainsi, nous en faisons l'hypothèse, le rendement de l'investissement *apparaît* à la famille comme étant décroissant (et il est probable qu'il le soit aussi en termes réels). Dans une situation où la famille n'aurait d'autre possibilité de subsister que le travail agricole, elle serait forcée de continuer l'effort de l'accumulation, jusqu'au niveau de subsistance où l'augmentation de sa pénibilité équivaldrait à ses yeux à l'accroissement de l'avantage qu'elle en retire. Il se peut cependant que se présente une autre avenue pour augmenter le revenu agricole avant même qu'il n'atteigne un volume de subsistance tolérable : il peut s'agir du travail salarié, ou encore d'une autre activité dérivée de la petite production, telle la pêche, l'artisanat, etc.

Un mécanisme similaire nous semble d'ailleurs gouverner la prolifération des activités de la ferme. Rares sont les cas où l'on va jusqu'au bout d'une spécialisation — pas d'une spécialisation « à outrance », dénoncée avec vigueur par les idéologues de l'École sociale populaire, mais d'une spécialisation techniquement et « moralement » tolérable. On voit plutôt une stratégie de diversification des investissements qui va nettement au-delà

58. L'importance du marché local dans le développement agricole, ainsi que sa faible concentration due au déploiement de l'industrie du sciage ont été mises en évidence par Gérard Bouchard, « L'industrie à l'étude de la société saguenayenne au XIX^e siècle... »

d'une simple exploitation des complémentarités pouvant exister entre les différentes productions. Ceci est manifeste lorsque nous examinons les descriptions des fermes qui se sont classées dans le concours agricole de 1934. Ainsi, pour ne citer que cet exemple, un agriculteur de Cap-Chat, gagnant de la médaille d'argent, produisait pour la vente, outre les denrées de la filière laitière obligatoire (vaches laitières, boeufs de boucherie, porcs), les peaux de renard, les oeufs et les poulets, il gardait les chevaux dépassant largement les besoins de la ferme pour les louer aux travaux des chantiers, etc.⁵⁹. Certes, il s'agit d'une tendance fort encouragée à l'époque, tout aussi bien par le clergé que par la plupart des agronomes; mais les cas où leurs conseils furent vraiment suivis étaient si rares que nous préférons y voir l'action de motifs plus impérieux. Or, dans cet exemple, qui sur le plan de la diversité des productions n'a rien d'exceptionnel, il ne s'agit guère d'une impossibilité technique de pousser plus loin la spécialisation, pas plus que d'un blocage de la capacité d'accumulation de la ferme (le profit net de la ferme était de 1 200 \$)..

L'agriculture régionale de la première moitié du XX^e siècle nous apparaît ainsi dominée par une tendance prononcée à la multi-activité, dont la semi-prolétarianisation massive est une manifestation extrême. A un niveau microéconomique, elle exprime une stratégie des familles paysannes de minimisation de la pénibilité de l'accumulation requise pour s'assurer les revenus de subsistance. Mais leurs décisions sont prises dans des conditions spécifiques, aussi bien sociales qu'économiques. A travers leur multiplicité se profile donc un *jugement collectif* sur les perspectives de la production agricole dans un contexte économique donné. La multi-activité n'est pas toutefois une conséquence inéluctable de la pénibilité d'accumulation : la stratégie y conduisant dans certaines conditions peut tout aussi bien aboutir à une spécialisation complète dans d'autres. Ce qui importe, en effet, c'est le moment où la courbe qui décrit le rapport bénéfices/pénibilité d'accumulation propre à une activité est dépassée par une autre. En particulier, le comportement de la famille agricole sera fort variable selon la nature et l'accessibilité des marchés agricoles. Ceci permet de compléter la description des trois zones que nous avons identifiées au départ : le littoral agricole du Bas St-Laurent, qui approvisionne surtout les marchés centraux et où les cultivateurs peuvent compter souvent sur un marché local assez étendu, connaîtra une spécialisation poussée dans l'industrie laitière : le revenu monétaire de la ferme en dépendra jusqu'à 80 %. La production des filots agricoles qui se forment autour des marchés des villages, sera beaucoup plus diversifiée. Leurs débouchés étant plus limités, les prix y seront plus sensibles aux variations des quantités produites, engendrant une tendance plus prononcée à la baisse de l'efficacité des investissements trop spécialisés. Finalement, la zone agro-forestière, qui compte surtout sur le marché central et sur les chantiers pour écouler sa production, mais dont la situation est plus difficile, sera forcée de limiter l'ensemble des investissements agricoles pour s'orienter tout au moins partiellement vers des emplois salariés. Cette contrainte affecte d'ailleurs la nature des équipements de la ferme : ils doivent se plier aux exigences de leur utilisation non agricole⁶⁰.

59. *Rapport du ministre de l'Agriculture, 1933-34*, pp. 13-14.

60. Les chevaux employés aux chantiers et ceux qu'on considère les plus propices aux travaux de la ferme ne sont pas de même race. Ceci impose aux agriculteurs des paroisses agro-forestières un équipement peu efficace du seul point de vue agricole. De plus, la fragmentation de la demande qui en résulte empêche dans plusieurs comtés l'émergence de l'élevage chevalin. La quasi-totalité des animaux de traite est alors importée de l'Ouest : difficilement acclimatés dans la région, souvent de piètre qualité, les chevaux souffrent de taux de mortalité et de maladies élevés, imposant une surcharge au budget de la ferme. La multi-activité comporte de nombreux autres compromis du même genre. Ceci s'inscrit en faux contre les thèses affirmant l'innocuité de la complémentarité, voir Gérald Fortin et Emile Gosselin, « La professionnalisation du travail en forêt... ».

Tout équilibre entre les différentes activités qui fournissent les revenus à la famille paysanne peut être remis en question à la faveur d'un changement du milieu social. Une amélioration notable des perspectives de la production agricole, comme d'ailleurs une difficulté plus grande de se procurer les revenus par d'autres activités, peuvent décider la famille à accroître la capacité productive de la ferme en utilisant à cette fin les ressources extra-agricoles. Mais, dans des conditions inverses, le processus opposé peut avoir lieu tout aussi bien. L'apparition d'une scierie susceptible de fournir de l'emploi annuel ou semi-annuel crée souvent un moment d'instabilité dans l'histoire d'une municipalité. Les agriculteurs des zones agro-forestières abandonnent la culture de leurs fermes : alors « les cultivateurs eux-mêmes, parmi les plus stables, sont attirés vers cette occupation permanente qui leur assure un salaire fixe; ils conservent leur terre, mais la négligent⁶¹ ». Ainsi, à « Cap-Chat, à la Martre, on ne travaille vraiment la terre que lorsque le moulin en laisse le temps⁶² ». Il en est de même à Restigouche qui, de paroisse agricole qu'elle était au début du siècle, se transforme rapidement, suite à l'implantation d'un « moulin », en village de journaliers. Vingt-cinq ans plus tard, lorsque la scierie fermera à la fin des années vingt, cette évolution s'avère difficilement réversible. L'obligation de reprendre presque à zéro l'accumulation agraire ne sera alors acceptée que par une minorité. Beaucoup de ces journaliers ex-cultivateurs partiront ainsi vers les paroisses de colonisation du comté de Matapédia, ou encore vers les centres industriels en dehors de la région. Mais l'apparition d'une scierie, en concentrant une population de journaliers, crée aussi un marché susceptible de raviver l'activité agricole déclinante d'une localité, à moins que les cultivateurs plus avancés des localités voisines ne le récupèrent à leur profit : plusieurs agglomérations villageoises dans Matapédia, dans Témiscouata ou en Gaspésie ont bénéficié ainsi d'un redéploiement de l'industrie du sciage au cours des années trente.

En fonction d'une variation des conditions générales, on assiste parfois à des déplacements fort importants du centre de gravité de la production à l'intérieur de la ferme. La déstructuration très rapide du système agro-forestier, survenue dans la décennie des années cinquante, en est l'exemple le plus frappant. Mais il y en a d'autres, moins spectaculaires certes tout en étant propulsés par une dynamique similaire. L'exploitation forestière du lot est l'une des activités de la ferme qui ne nécessite pas d'investissements additionnels considérables. Aussi, une augmentation des prix des produits forestiers relativement aux produits agricoles est souvent à l'origine d'une intensification de la coupe sur les lots privés, qui ne s'accompagne d'aucune tendance à leur mise en valeur agricole. Une telle situation prévalait dans les années vingt : la demande et les prix du bois se maintenaient stables contrairement à ceux des denrées agricoles. En plus de conduire à la disparition rapide des dernières réserves de bois dans les basses terres de la côte du St-Laurent, elle réduisit le faible mouvement de colonisation de cette période au simple pillage des lots : les nouveaux établissements dans la vallée de la Matapédia étaient l'objet de remarques ironiques parmi les missionnaires-colonisateurs eux-mêmes⁶³. La Commission de classification qui a parcouru le comté de Témiscouata en 1930 a dressé un tableau des résultats du mouvement, qui ressemble plus à une description de territoire sinistré qu'à l'image d'un quelconque développement agricole. A la fin des années trente, l'augmentation des prix du bois provoque à nouveau une intensification de la coupe sur les lots privés. Certaines années, les cultivateurs et les colons y prélèvent un volume de matière ligneuse supérieur à celui que les grandes compagnies récoltent dans leurs concessions.

61. Raoul Blanchard, *L'Est du Canada français*, t. I..., p. 99.

62. *Ibid.*

63. *Rapport du missionnaire-colonisateur pour le diocèse de Rimouski*, 1923.

VII — EN GUISE DE CONCLUSION

Si la multi-activité des petits producteurs constitue le socle sur lequel s'édifie l'ensemble de l'économie régionale, le retentissement des activités forestières sur la structure sociale de l'Est du Québec est plus général et plus profond encore que ne le laissent deviner les pages précédentes. La demande de main-d'œuvre de l'industrie forestière connaît des fluctuations saisonnières considérables. Aussi ne peut-elle pas être satisfaite uniquement en faisant appel aux cultivateurs. Pendant l'été, les nombreuses scieries disséminées sur le territoire mobilisent un contingent de travailleurs prolétariés dont la force numérique est presque équivalente à celle des agriculteurs eux-mêmes⁶⁴. La saison d'activités, même des grandes scieries, dépassant rarement six mois, ces *journaliers* s'engagent comme bûcherons et plus tard, au printemps, comme draveurs. En associant aux travaux de la forêt toute autre forme d'emploi salarié disponible dans la région, ils trouvent à s'occuper pendant huit à dix mois par année. L'alternance de ces emplois, mais surtout leur régularité, sont à la remorque du marché des produits de la forêt : on devine aisément l'impact de la Crise sur cette catégorie de travailleurs : habitant pour la plupart des municipalités elles-mêmes près de la faillite, plusieurs émigreront vers les grands centres en quête d'une source plus régulière du secours direct. La misère en poussera d'autres à chercher refuge dans les colonies avec l'espoir d'obtenir les primes et se faire embaucher aux travaux publics.

La physionomie des paroisses de l'Est du Québec, largement teintée par la présence de ce prolétariat, ne ressemble guère à certaines esquisses imaginées depuis⁶⁵. C'est la scierie — il y en a plusieurs parfois — qui détermine une nouvelle polarisation de l'espace habité. Les journaliers se concentrent dans son voisinage avec quelques agriculteurs retraités; on constate déjà, dans la deuxième moitié des années trente, le déplacement de la population des rangs vers le village, première étape de l'exode rural, prolongée ensuite par une errance sur un espace de plus en plus vaste au gré des déplacements du centre de gravité de l'exploitation forestière⁶⁶. Les nouvelles colonies reproduisent d'ailleurs rapidement ce modèle. Parfois la présence de plusieurs scieries détermine une « polynucléation » de l'habitat, conduisant finalement à l'éclatement de la paroisse originelle.

Les agriculteurs-bûcherons et les journaliers regroupent la quasi-totalité de la main-d'œuvre régionale; c'est la croissance de leurs effectifs, ainsi que les limites assignées à

64. Pour une description détaillée des « journaliers », voir *Inventaire*, Rimouski, pp. 12-13 et Raoul Blanchard, *L'Est du Canada français*, t. I..., p. 98. Les journaliers ne se distinguent d'ailleurs pas toujours facilement des cultivateurs semi-prolétariés. On conçoit que la classification employée lors du recensement de 1941 (vol. VII, pp. 300-08) ne convienne guère pour décrire ce « groupe occupationnel » caractéristique de la région. L'*Inventaire* ne fait de dénombrement exhaustif que dans quelques comtés : il y a 900 journaliers « de profession » dans Rivière-du-Loup; entre 2 000 et 2 500 dans Matane; à peu près le même nombre dans Matapédia; environ 1 400 dans Témiscouata. Même dans Kamouraska, plus de 20 % de « pères de famille » sont journaliers. Dans le comté de Rimouski, où les rédacteurs de l'*Inventaire* font l'analyse occupationnelle la plus complète, le nombre des journaliers (2 079) dépasse le nombre des cultivateurs (2 002). Il convient de signaler qu'il s'agit d'un phénomène surtout rural : seulement 30 % des journaliers du comté habitent Rimouski et Mont-Joli. Au début des années quarante, l'enquête de M. Lamontagne indique pour les paroisses agricoles du diocèse de Rimouski 3 191 journaliers et 4 276 agriculteurs; ces deux groupes totalisent 80 % de la population active des paroisses considérées, AUQAR, H. Massue, *Enquête économique...*, p. 83.

65. Gérard Fortin, *La fin d'un règne...*, pp. 224-25.

66. Plusieurs témoignages attestent ces migrations, voir, entre autres, AUQAR, *Fonds Bernier*, dossier 2.3. Les incessants déménagements des scieries qui, à la fin des années trente, suivent le front pionnier, sont à l'origine de beaucoup de déplacements des journaliers. Les différents volumes de l'*Inventaire* décrivent ces mouvements; voir aussi G. Courchesne, *Mandements et circulaires*, vol. III, p. 38.

cette croissance par les impératifs de l'industrie forestière, qui régissent dans l'Est du Québec l'expansion de la base de peuplement.

L'optimisme qu'affichaient ostensiblement les protagonistes du débat sur le système agro-forestier dans les années trente semble démesuré à la lumière de notre examen. La dynamique de l'accumulation qui détermine l'apparition et la stabilité des différentes formes de multi-activité, la semi-prolétarianisation y comprise, laisse peu d'espoir « qu'avec le temps et par l'apport de nouveaux capitaux [gains forestiers surtout], les jeunes paroisses parviendront à un état de prospérité agricole égale à celui des anciennes⁶⁷ ». Mais tout aussi utopique est la croyance de la majorité du clergé que la disparition de l'« attrait irrésistible des chantiers » serait un événement suffisant pour enclencher un développement agricole des centres agro-forestiers. L'existence de ces derniers et, d'une manière générale, de la dépendance des petits producteurs par rapport aux emplois salariés, n'est certes pas la résultante d'une impossibilité absolue de l'émergence d'une agriculture autonome. Cette émergence ne saurait toutefois se passer d'une redéfinition globale des conditions de production. Les destinées de l'industrie forestière et des petits producteurs sont, pendant la première moitié du siècle, si inextricablement liées que toute rupture brutale de leur symbiose conduirait inéluctablement au rétrécissement considérable de l'oekoumène. En dissociant temporairement ces deux activités, la Crise en a produit des témoignages abondants.

67. AUQAR, *Troisième rapport de la Commission de classification...*, p. 71.